Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured covers / Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged / Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing / Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- [x] Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- [ ] Only edition available / Seule édition disponible
- [x] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.

- [ ] Coloured pages / Pages de couleur
- [ ] Pages damaged / Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached / Pages détachées
- [x] Showthrough / Transparence
- [x] Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- [ ] Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- [ ] Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

- [x] Additional comments / Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

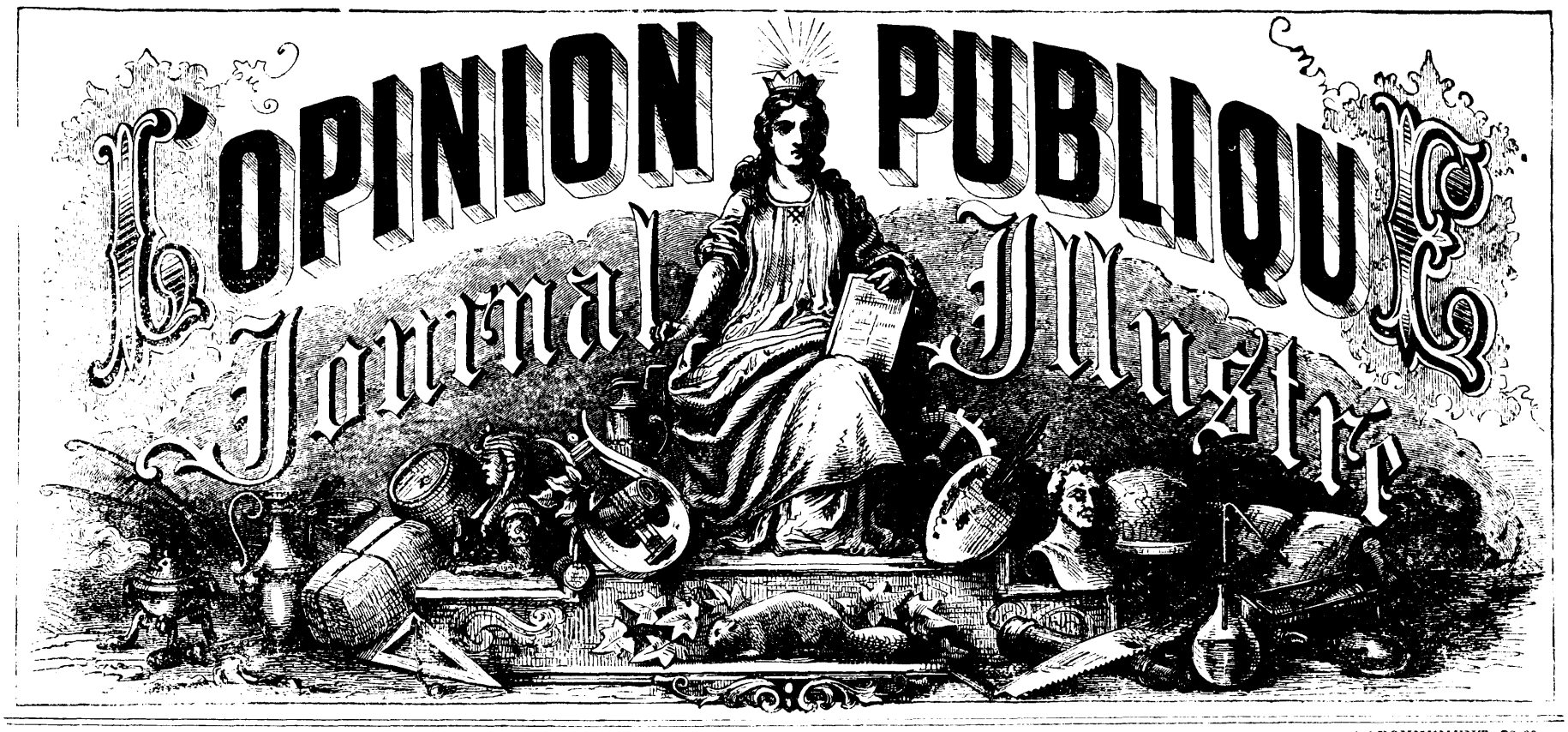

VOL. II.—No. 13. MONTREAL, JEUDI, 30 MARS, 1871. ABONNEMENT. $3.00. PAR NUMERO, 7 CENTINS.

UN INCIDENT HISTORIQUE.

LE NORD OUEST ET SIR GEORGES.

(3ème et dernier article.)

Nous avons à peine besoin de solliciter l'indulgence de nos lecteurs sur la longueur que nous donnons à nos articles. Il était nécessaire, vu le caractère de la revue qui a accepté les écrits du Colonel Wolseley, d'entrer dans des détails indispensables. La grande circulation de notre journal, même parmi la population anglaise, nous permettait, nous faisait même un devoir de réfuter par des faits et par une saine appréciation, les mille erreurs si regrettables que contient le *récit* du *Blackwood's Magazine*.

Pour donner une idée de la justesse des jugements portés par le Colonel, il n'est pas hors de propos de voir comment il a appris les événements du temps. Il représente, comme nous l'avons dit dans notre dernier article, Sir John A. Macdonald tombant malade dès le commencement du règlement de la question du Nord-Ouest, ce qui a laissé à Sir Georges E. Cartier la facilité de bâcler à sa guise toute cette épineuse affaire. L'avancé est faux du tout au tout. Sir John, tout le monde s'en rappelle, a assisté aux conférences tenues avec les délégués du Nord-Ouest; c'est dans son cabinet et sous ses yeux qu'a été préparé le *Bill* de Manitoba, dont il a lui-même proposé la première lecture dans un discours magnifique et donnant les explications les plus satisfaisantes. Il a lui-même aussi proposé la seconde lecture, passée sans encombre avec des amendements quant aux délimitations de la nouvelle Province. C'est sous cette forme amendée qu'il a subi sa troisième lecture, qu'il est passé au Sénat et a reçu la sanction du Gouverneur-Général, ainsi que l'approbation des deux partis hostiles de la Rivière-Rouge, représentés à Ottawa.

Que penser d'un écrivain qui commet d'aussi patentes bévues, qui ment aussi sciemment? Il était sur les lieux, il n'avait qu'à consulter les dates et les documents parlementaires pour s'assurer des faits. Après une telle erreur ou fausse représentation, quelle confiance peut-il inspirer?

Il est temps que nous abordions le reproche tant de fois répété, si souvent mis à néant, fait aux Canadiens Français d'être paresseux, indolents, pauvres et fort arriérés dans tous les progrès et surtout dans les progrès matériels. La question est vaste et soulève en quelque sorte tout notre passé historique; la richesse d'un peuple s'explique beaucoup par son histoire et par les conditions topographiques et climatériques de son territoire.

Et tout d'abord, nous écartons l'accusation de paresse et d'inactivité. Elle est aussi absurde que mal fondée, et ne peut être proférée que par un étranger qui n'a jamais vu le peuple canadien. Le plus qu'on pourrait dire contre ce peuple, c'est qu'il manque peut-être de prévoyance et d'esprit d'initiative. Et encore, ce reproche ne pourrait-il être formulé qu'avec infiniment de réserve, avec presqu'autant de réserve que celui de notre peu d'avancement dans les progrès matériels. Le succès qui a couronné nos luttes politiques après la conquête est certainement dû à notre prudence, notre énergie, notre sagesse et à notre activité. Nous avons même montré une souplesse de caractère public, une aptitude politique qui ont fait l'admiration de quelques étrangers distingués. On aurait dit, de fait, que les glaces du Nord avaient refroidi notre sang pour nous rendre parfaitement aptes au mouvement des institutions constitutionnelles, contrairement aux idées reçues sur les races latines, qu'on représente généralement comme incapables de liberté politique.

Quant à notre état matériel, nous déclarons sans hésiter qu'il peut supporter la comparaison avec celui de n'importe quel peuple le plus favorisé, si l'on tient compte de notre histoire et de nos circonstances toutes particulières.

Le point de comparaison, quand on parle de notre peu de richesses, est toujours choisi chez les Américains et chez nos compatriotes anglo-saxons du Haut-Canada et même du Bas-Canada. C'est précisement par là où pèche la comparaison, parce qu'il n'y a pas aujourd'hui et qu'il n'y a pas eu dès l'origine similitude de circonstances. Ce qui fait que la comparaison ne saurait être juste; qu'au contraire, si elle était faite de bonne foi et avec connaissance de cause, elle tournerait toute à notre avantage.

En acceptant comme admise notre infériorité matérielle, ce que nous contesterons pourtant plus loin, avec succès, nous l'espérons, cette infériorité s'expliquerait fort naturellement et avec honneur pour nous.

L'exode européen vers les plages américaines, qui caractérisa tout particulièrement la fin du seizième, le dix-septième et le commencement du dix-huitième siècle, pour ne parler que de la France et de l'Angleterre, eut chez ces deux peuples des causes toutes différentes et qui dûrent dès lors influer sur la richesse relative des nouveaux colons. La France vint ici avec des missionnaires et de pauvres agriculteurs pour gagner de nouvelles terres au Christ; elle vint pour arracher des âmes à l'idolâtrie, sans capitaux et sans industrie, avec un petit noyau de population pour maintenir les premières missions. C'étaient surtout des gens pauvres qui arrivaient.

L'immigration anglaise eut deux causes toutes différentes: les uns voulaient fonder des établissements commerciaux; d'autres, les *dissenters* de toutes sortes, étaient poussés ici par les persécutions d'une Eglise d'état, qui maltraitait les presbytériens, les *convenanters* et autres sectes non anglicanes, presqu'autant que les catholiques. Or, ces victimes du fanatisme religieux apportèrent en Amérique tout leur avoir, leurs richesses, leur industrie et leur commerce, tout comme les Huguenots français portèrent en Allemagne et en Angleterre, après la révocation de l'édit de Nantes, leur esprit manufacturier si avancé et leurs immenses ressources de tous genres. Il y eut donc dès le commencement une grande différence entre la condition des deux courants d'immigration, parce que les uns arrivaient riches et les autres pauvres ou du moins relativement pauvres. Voilà un fait que constate l'histoire, qui a influé nécessairement sur l'état matériel des deux peuples, mais dont l'ignorance ou la mauvaise foi s'est constamment abstenue de tenir compte.

Notre état, après la conquête, pourrait encore fournir une autre explication. La colonie française, abandonnée d'une mère-patrie à moitié épuisée par la corruption et des guerres malheureuses eut à lutter pendant très-longtemps contre les forces coalisées de quelques tribus sauvages, contre l'Angleterre et les colonies américaines, déjà florissantes et prospères. Le résultat de ces guerres fut notre défaite, défaite glorieuse, si l'on veut, mais qui nous laissa tous dans la pauvreté et le dénûment. Tous ceux qui le purent retournèrent en France. Soixante mille Français seulement restèrent dans la vieille colonie.

Si l'on veut maintenant restreindre la comparaison à notre pays, on sent de suite que de nombreuses causes s'opposèrent encore à notre marche rapide vers le progrès. Les anglais qui vinrent dans les deux provinces, après le traité de cession, sans compter ceux qu'abritait le favoritisme dans les sphères officielles, avaient tous ou une petite fortune personnelle, ou la protection de quelques amis ou parents puissants, tant en Angleterre qu'ici, à l'aide desquels leur établissement et leur fortune avançaient au pas de course. Et qu'avions-nous à opposer à ces avantages? Les plaies d'une longue guerre à cicatriser; et il nous à fallu, par-dessus le marché, concentrer toutes nos forces et toute notre énergie pour lutter pendant plus d'un demi-siècle contre l'oligarchie locale et le mauvais vouloir de la métropole, afin d'assurer nos droits politiques et nationaux, dont la conquête définitive ne s'est effectuée que quelques années après l'union des deux Canadas, après 1841.

Malgré tous ces désavantages, malgré mille obstacles des plus puissants qui auraient rebuté et écrasé toute nation moins vigoureusement trempée, quel spectacle offrons-nous aujourd'hui? Celui d'au-delà d'un million de Français, de soixante mille que nous étions en 1760, arrivés à ce surcroît de population sans immigration française, par notre seule force reproductive, en pleine possession de notre autonomie et jouissant d'une prospérité matérielle très inviable.

Il nous est permis d'affirmer, après cela, qu'aucun peuple dont l'histoire nous fasse mention, soit en Amérique ou ailleurs, n'a réalisé d'aussi merveilleux progrès en face de circonstances aussi difficiles, dans une situation coloniale.

Cette digression historique est un peu longue; mais elle était nécessaire pour faire, une bonne fois, justice des inepties que tant d'étrangers nous lancent à la figure sans connaître le premier mot de notre histoire. On dit assez de mal, même parmi nous, de la race française en Canada, pour qu'il soit bon, de temps à autre, de rafraîchir notre mémoire et donner un nouveau stimulant à notre courage par un court retour sur un passé si beau.

Au reste, sommes-nous aussi arriérés, dans le Bas Canada, qu'on veut bien nous le crier sur tous les tons? Non, certainement non. Là-dessus, comme sur bien d'autres choses qui nous regardent de très-près, nous sommes, en général, fort ignorants ou nous nous calomnions, et c'est de l'étranger que souvent nous vient la lumière. Le *Globe* de Toronto, dans un article extrêmement remarquable, publié le 28 juin dernier, en réponse au *Herald* de New-York, avait à repousser justement les attaques qui nous occupent en ce moment. Nous traduirons cet article dans un de nos prochains numéros. Nous nous contenterons donc, pour aujourd'hui, d'y référer en passant. Appuyé sur les recensements de 1850 et 1860 pour les Etats-Unis, et sur ceux de 1851 et 1861 pour le Canada, il démontre que les progrès du Bas-Canada même, en population, en agriculture, en instruments d'agriculture, en bétail de ferme, en chevaux, en moutons, en produits agricoles, tels que beurre, fromage et autres, ont été de très-peu inférieurs à ceux du même genre dans les Etats-Unis considérés comme un tout, et très-supérieurs à ceux accomplis durant la même période par quelques Etats particuliers. Malgré ce que l'on est convenu d'appeler le fléau de l'émigration, la sévérité de notre climat, la longueur de nos hivers, malgré que nous

n'ayons reçu aucun secours, ou à peu près, de l'immigration étrangère, on verra, dans les statistiques inattaquables du *Globe*, que la somme des progrès réalisés dans la province de Québec est tout simplement étonnante. Avec une telle autorité, nous pouvons clore ce point de la discussion.

Nous pouvons en outre prédire que le Bas-Canada, comme le démontrera le recensement de cette année, a progressé, de 1861 à 1871, dans une proportion beaucoup plus rapide que durant les deux décades de 1841 à 1861, dans les branches que nous venons de mentionner, ainsi que dans l'industrie manufacturière.

Le colonel Wolseley ne s'est pas contenté de vilipender la race française; il a voulu prendre corps à corps Sir Georges E. Cartier, comme chef du Bas Canada. Il l'a rapetissé autant qu'il a pu pour rehausser d'autant son collègue, Sir John A. Macdonald. Son appréciation de la carrière politique de M. Cartier est aussi injuste que celle qu'il a faite sur la race française du Bas-Canada. C'est en quelque sorte un devoir national que de relever ces injures qui, quoique dirigées contre M. Cartier seul, retombent avec presqu'autant de force sur tous nos hommes publics canadiens français. Le colonel, d'ailleurs, a le soin de s'en expliquer: tous nos hommes politiques sont par lui représentés comme exploitant les bas préjugés de notre population pour avoir une petite part des faveurs qui tombent du pouvoir. M. Cartier a particulièrement droit à ses insultes comme chef de la grande majorité du Bas-Canada depuis bientôt une vingtaine d'années. Nous n'imiterons pas l'indélicatesse, pour nous servir d'un mot bien doux, du colonel Wolseley pour faire un parallèle nécessairement désagréable entre deux collègues qui ont chacun leur mérite et qui en quelque sorte se complètent l'un l'autre. De telles comparaisons sont pour le moins déplacées et, pour peu que la balance soit tenue par une main partiale, ne peuvent être qu'une insulte faite aux deux. Le colonel veut que Sir John A. Macdonald soit un homme d'état très-remarquable, et le seul de toute la Puissance. Nous voulons bien admettre que M. Macdonald est en effet un homme d'état habile et qui pourrait passer pour tel, même en Europe. Mais nous prétendons qu'il n'est pas le seul et que la Puissance en a compté et en compte encore plusieurs autres, tant parmi les hommes publics qui ne sont plus que parmi ceux qui vivent encore, tant dans le parti du gouvernement que dans celui qui le combat. Pour ne parler que de Sir Georges, qui est le plus en évidence, tout le monde sait la considération dont il a été entouré par les hommes d'état anglais dans les différents voyages qu'il a faits en Angleterre. Nous pouvons ajouter, et Sir John A. Macdonald serait de notre avis, que si ce dernier se fût trouvé chef du Bas-Canada dans les mêmes circonstances, il n'aurait probablement pas mieux fait que Sir Georges. Et le compliment n'en revient pas à M. Cartier seul. Il a été puissamment secondé par des hommes de talent et de dévouement, qui méritaient, peut-être autant que lui, d'être chefs du parti, mais qui n'ont pu ou voulu l'être parce que le même concours de hasards heureux ne s'est pas ouvert devant eux, et que souvent, en saine pratique constitutionnelle, il est inhabile pour un parti de changer trop souvent de chef.

M. Cartier a toujours été député depuis 1848, et toujours ministre depuis 1855, moins l'interrègne du gouvernement libéral, de mai 1862 à mars 1864. Il est, à proprement parler, devenu chef du parti conservateur du Bas-Canada dès 1856, à la sortie du cabinet de l'Hon. M. Drummond. On a déjà dit quelque part, tantôt dans un sens hostile, tantôt dans un sens favorable, que la politique de M. Cartier fut tout d'abord, et est encore, une politique de chemins de fer. Ce reproche ou cet éloge est ce qui constitue, à nos yeux, un de ses meilleurs droits au titre d'homme d'état, que le colonel Wolseley et ses ennemis veulent lui contester. Sur ce point, nous sommes sûr d'avoir avec nous l'avis de tous les hommes impartiaux, à quelque parti qu'ils appartiennent.

Un simple coup d'œil jeté en arrière fait voir clairement cette vérité. Si notre mémoire ne nous sert pas trop mal, c'est en 1847 que l'Angleterre abolit ses tarifs si prohibitifs sur l'entrée des céréales dans les Iles-Britanniques. Auparavant, ses colonies avaient seules l'inappréciable avantage de porter en franchise leurs grains sur le marché anglais: le Bas-Canada, dont les terres nouvellement défrichées produisaient du blé en abondance extraordinaire, en exportait en grande quantité, et plusieurs marchands canadiens-français firent fortune à ce commerce d'exportation. Les lois de Sir Robert Peel, en ouvrant au monde entier un marché qui jusque-là avait été le monopole des producteurs anglais et des colonies, ruinait du coup un commerce, une branche de production qui avait tant bénéficié au Bas-Canada. Celui-ci ne pouvait plus, à cause de la distance, dans le temps, énorme, et des difficultés de la navigation, lutter avec avantage avec d'autres pays qui n'avaient pas les mêmes inconvénients. Le marché anglais fut perdu pour nous, et c'est cette perte qui surtout donna naissance au mouvement annexioniste qui eut son point culminant en 1849 par ce fameux manifeste que signèrent tant d'hommes publics devenus depuis bons conservateurs.

L'homme public du Bas-Canada qui, dans le temps, voulait être utile à son pays en lui ouvrant de nouvelles sources de prospérité, se trouvait réduit à deux moyens uniques: l'annexion aux Etats-Unis, pour écouler plus facilement nos produits et remplacer le marché anglais; ou ouvrir notre pays, le développer par l'ouverture de nouvelles voies de communication et y attirer les capitaux anglais pour augmenter inévitablement la population, la production, l'industrie et l'exportation. Le premier moyen, l'annexion, était purement impossible: l'Angleterre venait de noyer dans le sang une insurrection dont le but avoué était l'indépendance et le motif secret l'annexion. Elle voulait tellement la conservation du Canada qu'elle fit les plus grands efforts, dès 1850, pour obtenir des Etats-Unis un traité de réciprocité qui pût faire cesser les plaintes des Canadiens, et qu'elle obtint, en effet, en 1854; c'est par là qu'elle réussit à étouffer les aspirations annexionistes d'un grand nombre de ses loyaux sujets. M. Cartier comprit cet état de choses, et au lieu de se heurter contre l'impossible, il chercha à tirer le meilleur parti possible de la nouvelle situation qui nous était faite. Aussi, le voit-on, dès les débuts de sa carrière parlementaire, occupé de projets de chemins de fer. En 1849, c'était la Compagnie du St. Laurent et de l'Atlantique, dont il obtenait l'incorporation. En 1852-1853, il faisait incorporer le Grand-Tronc, et plus tard, il faisait décider la construction du Pont Victoria, cette première merveille du monde. Ce n'était pas encore créer l'industrie, la manufacture: ce n'était pas encore nous affranchir de la servitude des importations anglaises et américaines. Mais il préparait irrésistiblement la voie à cet affranchissement. L'or anglais affluait; le pays s'ouvrait, se peuplait et s'enrichissait, et c'est en s'enrichissant qu'il est devenu à avoir les moyens, qu'il agrandira chaque jour, de fonder une industrie pour les besoins locaux d'abord et pour la consommation étrangère ensuite. Combien d'industries se sont produites sur la ligne du Grand-Tronc, et sur les autres lignes et aux grands centres où elles aboutissent? Sans ces chemins de fer, construits presqu'en totalité par l'argent anglais, où en serait notre agriculture, dont les produits s'exportent aujourd'hui en si grande quantité? où en serait notre industrie, qui, quoiqu'encore dans l'enfance, a cependant pu exporter dans une seule année et à une seule maison de New-York pour un montant de quatre-vingt mille dollars.

L'homme public qui a pu voir assez clair dans le présent et dans l'avenir pour prêter la main et donner la direction à ce mouvement n'est pas un homme ordinaire, surtout quand on se rappelle l'aversion profonde qu'avaient dans le temps les Canadiens-français pour toute grande entreprise entraînant dépense des deniers publics et pouvant nécessiter l'imposition de nouveaux impôts ou l'élévation de ceux déjà existants. M. Cartier a été cet homme; il a eu à lutter contre ses compatriotes pour les enrichir. De fait, ce n'est qu'en 1867 qu'on a fini par le comprendre généralement dans toute la population et qu'ont cessé contre lui les cris de gaspillages du Grand-Tronc, qui étaient le grand cheval électoral depuis 1854.

Nous appuyons particulièrement sur ce point parceque c'est le côté le plus négligé de la carrière politique de M. Cartier, par tous ceux qui ont écrit sur son compte, et celui qui probablement dans l'avenir lui méritera la plus belle place dans l'histoire. C'est lui qui a donné l'impulsion, l'a soutenue et l'a fait aboutir à ces résultats splendides de richesses qui distinguent toutes les villes, les villages et les campagnes que traverse le Grand Tronc. C'est cet exemple qui a donné naissance à ces nombreux projets de voies ferrées qui sillonneront bientôt le nord de St. Laurent, et créeront, malgré l'Angleterre, malgré les tarifs américains et canadiens, une fourmillière d'usines et de manufactures, que le Bas-Canada montrera avec orgueil à ses aînés dans la même carrière.

Sir Georges E. Cartier n'a pas borné ses efforts à promouvoir le bien-être matériel de ses compatriotes. Il a la vue d'ensemble, la perception nette de l'homme d'état qui sait que le progrès matériel ne doit pas marcher seul. La satisfaction des besoins intellectuels et des nécessités législatives doit marcher de pair avec celle des besoins purement temporels d'un peuple. L'éducation primaire et secondaire, de manière à la rendre plus pratique, et plus en rapport avec les nouvelles exigences; le dégrèvement et l'affranchissement du sol par un système hypothécaire simplifié et une dernière main nécessaire portée à l'abolition de la tenure seigneuriale: le bénéfice de nos belles lois civiles étendu aux Cantons de l'Est; la codification de nos lois civiles et de procédures pour les débarrasser du cahos d'incertitudes et de contradictions où elles se trouvaient par suite des différentes législations françaises et des amendements incohérents et absurdes introduits par les autorités locales depuis la cession, telles sont, en résumé, avec plusieurs autres d'une importance moins grande, mais également incontestable, les améliorations que M. Cartier a introduites par degré et à mesure que le développement matériel du pays les rendait nécessaire. Il n'est nullement utile d'entrer dans de plus amples détails à ce sujet. C'est de la législation toute récente et dont tout le monde, même en en maudissant l'auteur, a pu apprécier le bienfaisant résultat.

Qu'après cela le colonel Wolseley affirme que Sir George E. Cartier n'est qu'une médiocre utilité politique, nous n'avons rien à redire, si ce n'est de lui donner ce petit conseil: "Faites, dans l'ordre militaire, ce que M. Cartier "a fait dans l'ordre politique et civil, et personne ne "vous contestera votre qualité de militaire vaillant et "habile, pas plus qu'on ne contestera à Sir Georges le "titre d'homme d'état, dans la véritable acception du "mot." Qu'est ce, en effet, qu'un homme d'état? C'est celui qui, chef d'un parti, d'une colonie ou d'une nation, sait le mieux profiter des circonstances particulières où se trouvent ses partisans ou ses gouvernés, pour leur assurer la plus grande somme de bonheur et de bien-être. Nous disons, et l'histoire sera avec nous, que personne, fût-ce même Sir John A. Macdonald, placé dans les mêmes conjonctures, n'aurait ni plus fait, ni mieux fait pour le bonheur et le bien-être de la race française dans le Bas-Canada.

Encore deux mots, et nous avons fini cette étude déjà si longue. Le Colonel accuse Sir Georges de n'avoir travaillé que pour les métis, et d'avoir oublié les droits des fanatiques du Haut-Canada. Cette accusation est tout simplement une impertinence et une insulte adressée au gouvernement anglais, qui a formellement demandé une *expédition pacifique*, qui a même exigé que le Gouvernement fédéral fît droit, *avant le départ de l'expédition*, à toutes les demandes des *métis* contenues dans leur *Bill of rights, ainsi qu'aux droits des catholiques du Nord-Ouest*. Que le Colonel s'adresse donc au Cabinet Impérial pour obtenir justice.

Les accusations contre le clergé catholique du Bas-Canada ont tout autant de fondement. Le peuple canadien aime et vénère son clergé par-dessus tout. Et il a bien raison; après Dieu, ce clergé est son sauveur. Sans ses conseils, ses lumières, sa générosité et son dévouement, que serait devenu, après la conquête, ce petit peuple de soixante mille âmes? C'est son clergé qui l'a encouragé et soutenu dans son travail, sa pauvreté et ses luttes. C'est son clergé qui a fondé ces magnifiques établissements d'éducation où il instruisait ses enfants et leur fournissait les armes nécessaires pour battre en brèche le rempart de l'exclusion et de la tyrannie. C'est lui qui a groupé les tronçons épars de cette nationalité presque mourante autour du clocher de l'humble chapelle de bois, pour là y former des chrétiens et des hommes chez lesquels il enseignait la soumission au vainqueur tout en entretenant le culte de la patrie absente. Et vous croyez qu'un clergé qui a tant fait et qui fait encore tant pour la population canadienne-française, qui a toujours été la loyauté même, qui bénit, favorise et aide tous les grands progrès matériels, moraux et intellectuels, peut être entamé par les insinuations d'un Colonel qui l'insulte sans le connaître! Allez! il a reçu des Anglais et des protestants aussi distingués qu'impartiaux des témoignages d'estime et de respect qui le dédommagent au centuple de vos piètres pasquinades. Il n'a pas besoin d'être défendu, et tout le mal que vous pourrez en dire ne pourra qu'augmenter l'affection et la vénération dont il n'a cessé d'être entouré non-seulement par les catholiques, mais par tous ceux à qui il a été donné de connaître sa frugalité, ses vertus chrétiennes et son dévouement héroïque.

J. A. MOUSSEAU.

COURRIER D'ONTARIO.

Les danseurs—dit... je ne sais plus qui—sont les seules personnes d'esprit dans un bal. Ils ne disent jamais rien, mais il n'en dansent pas moins. A quoi bon parler dans un bal? dit toujours le même auteur.

Il y avait donc bal chez M. R., et le joli partner de mademoiselle Alphonsine, au lieu de danser, lui parlait, ce qui n'est pas d'un danseur selon les règles.

—Mais, allez donc, lui dit Melle Alphonsine, vous voyez bien que vous perdez votre temps.

Il va sans dire que Melle A. avait la prétention de faire un mot.

—C'est vrai, dit le joli partner, qui ne voulait pas être en reste avec elle; mais quand je suis avec vous, je ne sais plus sur quel pied danser.

***

Après tout, cette conversation était bien aussi amusante que les aimables propos de cet adolescent, qui, trop jeune encore pour revêtir le solennel habit à queue, si considéré et si respecté de nos jours se contentait du modeste rase-trou, que l'on voit encore aux enfants de douze ans.

Cet adolescent primitif essuyait avec un mouchoir blanc—très-blanc—tous les fauteuils où il daignait s'installer provisoirement de crainte de maculer son pantalon, et disait gravement, oh! mais très-gravement, à tous ses compagnons de bal:

—Mon cher, tu es bien heureux, toi, d'avoir une queue!....

***

Aimez-vous les enfants terribles ?—Oui !—Eh bien, en voici un, madame, qui réclame vos baisers.

Ce bambin, trop spirituel pour son âge, avait contracté l'exécrable habitude de demander à tout le monde : "Quel âge as-tu, madame ?"—"Monsieur, quel âge as-tu ?"

Vous voyez cela d'ici.... Demander l'âge d'une femme !....

Cet âge est sans pitié.

—Mon cher enfant, lui dit sa mère, quand une femme a passé vingt-huit ans, on ne lui demande jamais son âge.

Une heure après, madame R. se présente, et M. bébé de lui dire, avec un empressement.... digne d'une meilleure cause :

—Madame, je ne te demande pas ton âge, car il y a longtemps que tu as passé vingt-huit ans.

Aimez-vous les enfants terribles, madame ?

⁂

Monsieur, qui n'êtes pas précisément.... beau...., aimez-vous les enfants terribles ?....

M. Edmond, qui ne sera jamais appelé à poser chez les photographes pour la statue, ou le portrait-carte de signor Apollon, entre l'autre soir chez Mme. H., qui est ornée, chacun sait ça à Ottawa, d'un enfant terrible de la plus belle venue.

—Bonsoir, Casimir, dit Edmond à l'enfant.

—Moi aussi, dit l'enfant sans transition, moi aussi je suis laid, mais quand je pleure.

Monsieur, aimez-vous les enfants terribles ?

⁂

A propos des accès de gaieté que l'on surprend quelquefois chez nos députés à la Chambre des Communes, je vous racontais, l'autre jour, les orages que soulevaient en France, sous Louis-Philippe, les éclats de rire de la gauche.

Sous la seconde restauration, alors que les passions politiques étaient au rouge-blanc, une saillie suffisait pour faire tomber toutes les colères et réunir les adversaires les plus furieux dans un immense éclat de rire.

M. Réveillère, préconisant les avantages de l'ancien mode d'éducation, dans un discours fréquemment interrompu par les députés libéraux, évoque les souvenirs de son enfance :

"Je me rappelle encore avec vénération, dit-il, ces modestes ecclésiastiques en soutane et en bonnet carré, qui ont élevé mon jeune âge dans la simplicité de la véritable science....

—Et qui vous ont donné le fouet !"—ajoute aussitôt un membre de la gauche, au milieu des rires de toute la Chambre.

⁂

A quelques jours de là, M. Pasquier prononce à la tribune les mots de *sujets du roi*.

—Nous sommes citoyens ! s'écrie M. de Courcelles.

—Nous ne sommes sujets que de la loi, ajoute Dupont (de l'Eure).

—Et de bien mauvais sujets ! répliquent aussitôt plusieurs députés de la droite.

Et la gauche et la droite de rire aux éclats.

⁂

"Nos adversaires, disait plus tard Casimir Périer, à l'occasion du budget de la police, attaquent moins cette institution que les ministres aux mains desquels elle est confiée, car cette police que vous maudissez dans vos discours, ajoute l'orateur en se tournant vers les députés royalistes, vous l'aimez....

—*Tendrement !*"—répond une voix du côté droit, avec une sorte d'accent plaintif, qui provoque sur tous les bancs, raconte Vaulabelle, une explosion d'hilarité à laquelle prend part M. Casimir Périer lui-même.

⁂

Je ne crois pas le moins du monde à cette histoire, que raconte Dumas dans ses mémoires, mais je vous en fais part tout de même.

Je n'ai jamais vu de plus terrible mangeur que Bondoux.

Un jour il arriva chez nous ; on venait de tuer un veau : il le regardait avec des yeux d'envie.

"Veux-tu le manger tout entier ? dit le général ; il est à toi.

—Oh ! le général plaisante, dit Bondoux.

—Non, sur ma parole.

—Je veux bien, général."

On mit le veau tout entier au four, et le veau cuit, Bondoux mangea le veau tout entier.

Le dernier os gratté, le général lui fit compliment.

"J'espère que maintenant tu n'as plus faim, Bondoux ? lui dit-il.

—Mettez la mère à la broche, général, répondit Bondoux, et vous verrez."

Malheureusement pour Bondoux, le général tenait à sa vache.

⁂

Un jour d'ouverture de chasse, dans un château où se trouvait Bondoux, il y avait vingt-quatre poulets à la broche.

Bondoux les regardait tendrement. Le maître eut l'imprudence de lui proposer de les manger.

Bondoux fit vingt-quatre bouchées des vingt-quatre poulets.

⁂

Un autre jour, à une partie de chasse du prince de Condé, Bondoux obtint la charge de valet des valets des chiens. La meute se composait de cent vingt chiens.

Ce fut donc Bondoux qui fut chargé de faire à ces derniers la distribution des vivres.

Bientôt on s'aperçut que, quoique l'achat de pain et de mou fût toujours le même, les pauvres bêtes languissaient, maigrissaient, perdaient leurs jambes.

On se douta de la chose, et l'on guetta Bondoux.

On s'aperçut qu'il mangeait à lui seul la portion de quarante chiens.

Le prince ordonna qu'on servirait chaque jour à Bondoux une portion à part, et que cette portion serait celle de quarante chiens.

⁂

Toujours dans les mêmes mémoires, je trouve une autre anecdote, tout aussi invraisemblable, et à laquelle personne n'est tenu de croire.

L'abbé Fortier, oncle de Dumas, fit un jour, avec un curé des environs de sa paroisse, le pari de manger cent œufs à son dîner. Les cent œufs lui furent servis, *la cuisinière bourgeoise* à la main, de vingt manières différentes.

Les cent œufs mangés :

—Bon ! dit-il, il faut être beau joueur, et donner les quatre au cent. Faites durcir quatre œufs.

Et il mangea les quatre œufs durs, après en avoir mangé cent à toutes sauces.

Quatre œufs durs ! de quoi tuer un homme de ressources d'estomac ordinaires.

Si vous le voulez, lecteurs, nous allons finir gaillardement, par un paradoxe—je dis paradoxe....—d'Arsène Houssaye.

On a dit que les gens d'esprit ne réussissaient pas dans le monde, parce qu'ils ne croyaient pas les autres aussi bêtes qu'ils sont. Les amoureux qui ne réussissent pas sont aussi bêtes que les gens d'esprit : ils ne croient pas les femmes aussi.... Eves.... qu'elles sont.

C. T.

CORRESPONDANCE.

Montréal, 25 mars 1871.

A MM. les Rédacteurs de l'*Opinion Publique*.

Messieurs,—Je me trouvais aux Tanneries des Rollands le dimanche 19 courant. Là je fus témoin d'une démonstration dans le but de protester contre les actes arbitraires de Victor-Emmanuel, et signer une supplique à la reine d'Angleterre, priant Sa Majesté d'user de son crédit près des autres cours de l'Europe afin d'obtenir justice pour celui que les catholiques romains reconnaissent pour chef.

L'assemblée, convoquée à l'issue de la grand'messe par M. l'abbé Lapierre, curé, s'est tenue dans la magnifique église des Tanneries, convertie, pour la circonstance, en salle de réunion. M. le curé avait probablement prévu, et il ne s'est point trompé, que les fidèles confiés à ses soins se rendraient en masse à l'appel qu'il leur avait fait le matin même.

A 3 heures toutes les places étaient occupées. On était au grand complet. Au milieu du silence le plus religieux, M. le curé, qui présidait l'assemblée, fit connaître son but, et, dans un discours des plus chaleureux, traça de main de maître, le triste tableau des événements qui se déroulent en ce moment dans la Ville Eternelle. Il m'est impossible, MM. les rédacteurs, d'entrer dans les détails de cette démonstration. Cela me demanderait du temps que je n'ai pas. Qu'il me soit seulement permis de vous dire que ce témoignage unanime de sympathie à la cause du Saint-Siége honore les citoyens des Tanneries des Rollands, comme il fait aussi l'éloge du curé de cette importante localité.

Plusieurs autres messieurs prirent la parole sur l'invitation du président. Les discours furent souvent interrompus par des applaudissements répétés.

M. le curé invita ensuite les paroissiens à apposer leurs signatures sur les listes préparées à cet effet. La nuit arrivée, il se trouvait dans l'église un certain nombre de citoyens qui n'avaient pu donner leurs noms encore.

Ces démonstrations de toutes parts et pour le même motif, prouvent en faveur des catholiques du Canada. Comme un seul homme ils demandent justice pour le vénérable septuagénaire du Vatican.

Recevez, MM. les Rédacteurs, etc.,

Un Catholique étranger à ce pays.

Nous apprenons que la Société St. Vincent de Paul de cette paroisse, qui supporte 80 familles pauvres, a trouvé le moyen de consacrer $26 au fonds de secours pour la France. Ce que notre correspondant nous dit des Tanneries des Rollands, ne nous surprend pas. Quelle brave et intelligente population !

DÉTAILS PLEINS D'INTÉRET SUR MOLTKE ET BISMARCK.

Je viens de voir à Versailles un petit homme maigre, jaune, ridé, trop au large dans son étroite tunique, chez le pâtissier de la rue des Réservoirs, en face du théâtre. Cet homme a dit :

—Au lieu de sept éclairs, ne m'en envoyez que six. Le prince Schombourg-Lippe ne vient pas dîner ce soir.

Quand il est parti, je demande au pâtissier ce que c'est qu'un éclair et ce qu'est cet homme.

Un éclair est un gâteau de quatre sous, contenant de la crême. Le petit vieux, c'est le comte de Moltke.

Quand je dis le petit vieux, c'est par complaisance pour sa gloire. On pourrait dire aussi justement : la petite vieille. M. de Moltke n'a de l'homme que le costume. Il n'en a pas même la barbe. Ce qui est certain, c'est que ce général célèbre a, et a toujours eu des mœurs d'une pureté irréprochable. Jamais le soupçon ne l'a effleuré de son aile. Vous trouverez peut-être cela admirable, mais alors j'ajouterai qu'un Allemand ne le dit pas sans rire.

M. de Molke habite la maison de M Lambinet, rue Neuve. Il y a là un grand nombre de bureaux. Il couche dans un coin. Ses bureaux occupent aussi une autre maison.

.....

Il y a à Versailles un fiacre dont l'histoire sera curieuse à faire un jour.

C'est le fiacre n. 37, dont l'automédon ordinaire a été remplacé par un cocher enlevé chez M. de Rothschild, à Ferrières.

Ce fiacre a transporté, dans des circonstances solennelles, M. Thiers et M. Jules Favre. Ce vilain fiacre, avec sa peinture effritée et son étoffe éraillée, est l'unique équipage de M. le comte de Bismark-Schœnhausen, grand chancelier de l'empire d'Allemagne.

Essayer de faire un portrait de M. de Bismark, ce serait entreprendre une tâche que ces notes ne comportent pas. Je me contenterai de donner au courant de la plume, des renseignements sûrs.

Tout est étrange dans cet homme. Au physique, c'est un disloqué. Il est grand et voûté ; son ossature est énorme et sa peau est flasque.

—En voilà d'la réjouissance !.... dit un jour un gamin de Versailles en le voyant passer.

J'avais vu M. de Bismark en 1867. C'était un bel homme, avec une figure intelligente, des yeux vifs, une grande allure.

Les quatre ans qui viennent de s'écouler ont fait une ombre de ce beau cuirassier.

De grands yeux saillants, glauques, humides, blancs, une moustache énorme et teinte en roux, un crâne immense, proéminent et absolument dénudé, voilà la tête de M. de Bismark.

Il marche lourdement, jetant ses jambes de côté. A cheval pourtant, dans sa capote d'officier, sous la casquette blanche qui dissimule son crâne, il a encore une certaine allure.

M. de Bismark sait quelles haines effroyables il s'est attirées. Et cependant il va seul, à pied, dans les rues de Versailles. On dit qu'il a une cotte de mailles. Ce que je sais, c'est qu'il se rase lui-même.

Un jour, dans la rue, il se retourne et voit un cuisinier, vêtu de blanc, ses couteaux à la ceinture, qui le suivait. M. de Bismark presse le pas. Il court presque ; le cuisinier le suit toujours. Enfin, il entre dans le collége, et ferme brusquement la porte.

La porte se rouvre, et le cuisinier rentre à son tour.

—Pourquoi me suivez-vous ? s'écrie M. de Bismark.

—Moi, vous suivre, monsieur !.... Oh ! pas du tout. Je venais ici, au collége, dont je suis le cuisinier.

M. de Bismark était déjà revenu à lui, comme on le pense. Mais ne trouve-t-on pas étrange cette espèce de terreur subite d'un homme qui s'expose volontairement et habituellement au danger ?

Il habite, rue de Provence, un magnifique hôtel neuf, construit par M. Jessé. En s'y installant, son premier soin fut de faire poser partout des sonnettes. Il fit percer des trous dans les plafonds peints, dans les corniches, dans les tentures.

Le serrurier, M. Bourbon—on voit que je donne toujours les noms pour aider à contrôler mes récits—lui présenta son mémoire.

—Qu'est-ce que c'est que cela ? s'écria M. de Bismark ; remettez donc ce mémoire au propriétaire. Croyez-vous que je vais emporter les sonnettes ? Elles lui resteront ; qu'il les paye !

Certaines pièces sont aménagées avec un grand luxe. Le chancelier a donné des réceptions ou les lustres et les girandoles portaient deux cents lumières. Il a aussi donné des repas où, sur une table sans nappe, on mangeait, éclairé par des bougies fichées dans des bouteilles. M. de Bismark écrit le plus souvent sur un piano fermé.

LA FRANCE JUSTIFIÉE.

Dans un article vigoureux, le *Courrier des Etats-Unis* explique les malheurs de la France par l'infériorité du nombre de ses soldats et l'inhabilité et l'imprudence des généraux. Voici comment il revendique l'honneur de la France :

A la première rencontre de l'armée prussienne à Sarrebruck, le 2 août, les troupes engagées du général F. Bataille étaient égales à celles des ennemis : la victoire est restée à la France.

A Wissembourg, le 3 août, le général Abel Douai n'avait que six mille hommes contre trente mille hommes. Il s'est battu pendant une grande partie de la journée, et il s'est fait tuer lorsque ses soldats étaient écrasés par le nombre, et en voulant protéger la retraite.

A Werth et Reichshofen, le 6 août, le maréchal Mac-Mahon n'avait que 33,000 hommes contre les 120,000 du prince royal, qu'il a tenus en échec pendant toute une journée.

A Forbach, le 7 août, les 30,000 hommes du général Frossard, malgré le désavantage d'une surprise, pouvaient, jusqu'au soir, espérer la victoire contre les 70,000 hommes du général Steinmetz.

A Borny, le 14 août, le maréchal Bazaine, à la tête de 120,000 hommes, luttait avec avantage contre 240,000 hommes.

A Gravelotte, le 16, dans les mêmes conditions numériques, il remportait une véritable victoire ; malheureusement il commettait la faute de remettre au lendemain la retraite sur Verdun, pour avoir voulu donner aux troupes un jour de repos.

A Mars-Latour, le 18 août, il aurait été certainement victorieux, plus complètement encore que dans les deux premières batailles, contre l'ennemi deux fois supérieur en nombre, si, à la fin de la journée, le général von Moltke n'était pas venu au secours des armées allemandes avec 70,000 hommes des meilleures troupes du roi, en grande partie composées de sa garde.

Cette dernière bataille obligeait le maréchal Bazaine à se réfugier sous le canon de Metz, qu'il fut depuis dans l'impossibilité de quitter.

A Beaumont, le 20 août, l'avant-garde du maréchal Mac-Mahon, commandée par Failly, composée de 25,000 hommes, fut surprise par 60,000 Saxons.

Devant Sédan, le 30 août, Mac-Mahon n'avait que 80,000 hommes en ligne contre 300,000 Allemands qui avaient opéré leur jonction, et l'on sait les prodiges de valeur qui furent accomplis par les Français dans cette journée, et comment la victoire paraissait décidée en leur faveur jusqu'à onze heures.

Faidherbe dans le Nord, d'Aurelles de Paladine et Chanzy avec l'armée de la Loire, et Bourbaki, se sont toujours trouvés en face de forces supérieures.

Cependant, il faut le reconnaître, pour ces généraux la disproportion numérique était moins considérable, mais aussi les deux-tiers et quelquefois les trois-quarts de leurs armées étaient composés de jeunes recrues, de mobiles qui se battaient presque toujours très bien, mais qui ne pouvaient certainement agir avec le même ensemble que de vieilles troupes.

Mais ce n'est pas seulement la supériorité du nombre des soldats que possédaient les armées prussiennes dans toutes les rencontres, c'est aussi la supériorité de l'artillerie à tous les points de vue. Aussi il a fallu des prodiges de valeur, de la part des Français, pour avoir soutenu si glorieusement et si longtemps la lutte dans chaque bataille.

La défense de toutes les forteresses a fait l'admiration des assiégeants, et certainement l'histoire impartiale, en faisant une grande part aux talents militaires des généraux prussiens et allemands, à la solidité de leurs troupes, ne peut manquer de reconnaître que c'est aux armées françaises qu'il faut donner la première place pour cette bravoure qui ne faiblit pas devant la disproportion des forces, du nombre des ennemis et de la puissance des engins de guerre.

Malheureusement, les succès de la stratégie prussienne ont eu des résultats trop positifs. Malheureusement, notre gloire, achetée par les plus cruels sacrifices, a été complètement stérile dans le présent.

Puissent du moins les enseignements que nous donne la plus funeste de nos guerres, prouver à la France elle-même et au monde entier que les armées françaises ne sont pas dégénérées, et que, lorsqu'elles seront mieux organisées et mieux dirigées, elles pourront, dans l'avenir, rendre à la France le rang qu'elle occupait parmi les grandes puissances.

Toute grande nation qui voudra s'allier à la France, en réclamant le droit de conseil dans les plans de la guerre, peut, sans crainte, braver les menaces de toute autre puissance.

REVUE ÉTRANGÈRE.

Nous disions dans notre dernier numéro que la guerre civile avait éclaté à Paris. Voici les dépêches du 19 et du 20 qui annonçaient cette triste nouvelle :

Des événements douloureux ont eu lieu à Paris et la situation s'aggrave d'heure en heure. Vendredi à minuit, conformément à la proclamation de Thiers, le gouvernement a envoyé un détachement de troupes et de gendarmes pour s'emparer des positions des insurgés à Montmartre. Ils ont pris un grand nombre de canons et fait 400 prisonniers.

Le matin les Gardes Nationaux de Belleville et de Montmartre, avec un grand nombre de soldats de ligne désarmés, sont arrivés sur les lieux et ont remis les prisonniers en liberté. Le général Vinoy, commandant du gouvernement, plaça un cordon de troupes autour de la colline de Montmartre et appointa des mitrailleuses à toutes les issues ; ses sentinelles ne permirent à personne de se rendre à Montmartre. Les batteries de mitrailleuses furent bientôt environnées de groupes anxieux qui demandèrent pourquoi les autorites méprisaient le peuple et si elles se proposaient de le massacrer. Les soldats ne répondirent point et bientôt de part et d'autre on commença à fraterniser. Les soldats permirent au peuple de mettre de côté les mitrailleuses et de faire l'ascension des hauteurs.

Les compagnies de soldats stationnées sur le sommet fraternisèrent avec les Gardes Nationaux qui surveillaient les canons. En voyant arriver de nouvelles troupes, le peuple cria : " Renversez les armes " et celles-ci obéirent. A 10 a.m., les Gardes Nationaux occupaient encore leurs positions et empêchaient toutes les personnes désarmées de monter les hauteurs. Au même moment un sérieux conflit avait lieu à la Place Pigalle à l'extrémité de la rue qui descend de Montmartre. La populace irritée environna des artilleurs et des Chasseurs et s'approcha d'eux en criant : " Allez et battez les Prussiens." Un lieutenant de Chasseurs, pour dégager son cheval de la foule, tira son sabre. Il fut aussitôt descendu de cheval et tué. Une mêlée s'ensuivit dans laquelle un artilleur et deux Nationaux furent blessés. Le combat cependant cessa bientôt. Les soldats abandonnèrent leurs postes et se mêlèrent à la populace, lui distribuant leurs cartouches et leurs chassepots.

Les artilleurs laissèrent le peuple enlever deux mitrailleuses et ne firent plus aucune résistance.

Les gendarmes seuls se montrèrent fidèles au gouvernement, mais ils étaient trop peu nombreux et ils furent repoussés.

A onze heures plusieurs bataillons des gardes nationaux, complètement organisés, s'avancèrent du côté de Montmartre, en criant : " Vive la République." Les soldats s'étant sauvés, tout le district tomba au pouvoir des nationaux. On ne vit ni un gendarme ni un soldat. Tous les gardes nationaux sont amplement pourvus de cartouches et paraissent déterminés à retenir leurs canons et à prendre leur position sur la droite. Les desseins des insurgés ne sont pas encore définis. Leur principal but est maintenant la résistance au gouvernement. La populace de Montmartre et de Belleville est unanime dans ses clameurs contre l'assemblée à Bordeaux : elle demande sa dissolution immédiate et l'élection d'un nouveau corps qui siégera à Paris.

Les troupes se retirent des faubourgs où le peuple parait excité et animé d'intentions hostiles.

Les révolutionnaires de Paris occupent l'Hôtel-de-Ville, le Palais de Justice, les Tuileries et la Place Vendôme. Les généraux Thomas et Le Comte ont été fusillés par ordre de Ricciotti Garibaldi, qui est à la tête de la révolte. Le général Thomas résista vigoureusement, mais Garibaldi ordonna de l'adosser à un mur où il fut criblé de balles. Lecomte mourut avec le plus grand sang-froid, fumant un cigare et refusant de se faire bander les yeux. Il y eut encore beaucoup d'autres exécutions. Le gouvernement a fait mander en toute hâte 30 mille hommes à Paris, mais les Prussiens qui sont à St. Denis entreront dans la ville si la garnison dépasse 40 mille hommes. La ville est remplie d'agents bonapartistes.

Les insurgés de Paris deviennent de plus en plus arrogants. Ils veulent obstinément avoir le siége de l'Assemblée Nationale à Paris, et menacent d'aller la disperser à Versailles. Ils retiennent prisonnier le général de Palladines, le nouveau commandant en chef des troupes régulières.

Les insurgés se sont emparés des principaux édifices de la ville et ils distribuent des armes au peuple. Le géneral Vinoy aurait été massacré. Chanzy aurait été si maltraité par la populace que l'on dût le conduire à un hôpital, et ses jours sont en danger. Les révolutionnaires, excités par un infâme étranger, Ricciotti Garibaldi, menacent de porter le carnage par toute la ville. On demande à grands cris les têtes de Rouher, d'Aurelles de Palladines et de Thiers, le seul homme qui pourrait peut-être sauver la France dans ces temps difficiles.

Si la révolution gagne Lyon, Marseilles et Bordeaux, ce qu'on appréhende beaucoup, nous aurons peut-être des faits qui rappelleront les horribles tragédies du règne de la terreur.

Depuis le 19 et le 20 les dépêches n'ont cessé de nous apporter de tristes nouvelles.

Une grave échauffourée a eu lieu à Paris le mercredi 22, à 7 heures du soir. Les rues et les boulevards étaient remplis de citoyens qui discutaient avec animation la proclamation du soi-disant gouvernement insurgé ; un garde national se prit de querelle avec un particulier, et en échange d'une grossière insulte reçut un soufflet. Cet incident créa une grande surexcitation, et les groupes de citoyens devenant de plus en plus nombreux, les insurgés saisirent soudain leurs fusils et firent une décharge sur le peuple assemblé place Vendôme, tuant cinq personnes et blessant un grand nombre.

Aussitôt après, les insurgés se formèrent en ligne de bataille sur les boulevards, ayant devant eux une foule considérable de peuple indigné qui ne leur épargnait pas les menaces. Alors ordre fut donné aux insurgés de faire feu, mais avant qu'ils eussent eu le temps d'obéir, le peuple avait disparu, se réfugiant derrière les kiosques et dans les corridors. L'alarme, toutefois, fut de très-courte durée, et un instant après les citoyens remplissaient de nouveaux les rues et la place.

Pendant ce temps, un rassemblement, composé de plusieurs milliers de personnes les plus honorables s'était formé sur les boulevards des Italiens et des Capucines et devant le Grand-Opéra, dans le but de faire une démonstration pacifique contre le comité central insurrectionnel.

Une ligne d'insurgés était en position à l'extrémité de la rue de la Paix, ayant en face une foule qui s'avançait, portant une bannière sur laquelle étaient écrits ces mots : " Hommes d'ordre." Quand cette foule se trouva à une dizaine de mètres des insurgés, un bataillon de ceux-ci fit feu sur le peuple, tuant et blessant nombre de citoyens. La rue de la Paix, sur une certaine étendue, était littéralement couverte de morts et de mourants. On signale parmi les victimes un Américain, nommé George Tinnel.

La masse inoffensive battit aussitôt en retraite, mais les insurgés, enivrés par le sang déjà répandu, firent des feux de file sur les fuyards, tuant et blessant encore un grand nombre de citoyens, dont quelques-uns furent atteints à un mille de distance. Un vieillard de 60 ans, porteur d'une décoration, reçut une balle dans la tête. Un soldat fut tué tout à proximité des insurgés. Le carnage a été terrible.

Les insurgés agissaient sous la direction d'un comité central républicain qui prétend s'être organisé dans le but d'empêcher Bismarck et Thiers de renverser la République, d'annuler tout ce qui s'est fait à Berdeaux et à Versailles et de nommer une assemblée qui siégera à Paris. Ils veulent former une vaste république sur le plan fourni par Victor Hugo et Louis Blanc, basée sur l'instruction obligatoire et sous le régime de la Commune.

Chansy et Vinoy n'ont pas été assassinés, mais la mort de Clément Thomas et de Lecompte est certaine. Les insurgés disent qu'ils fusilleront Ducrot et Trochu, s'ils les saisissent.

Garibaldi sera nommé commandant en chef. Menotti et Bicciotti Garibaldi seront ses aides-de-camp.

Les dernières dépêches annoncent que le comité central a fait ses élections et qu'il a résigné, ainsi qu'il avait promis de le faire. Que vont faire ces nouveaux élus de l'insurrection, de la commune et du socialisme.

On commence à s'agiter à Marseilles et à Lyon, l'insurrection ne peut tarder à éclater là aussi et dans quelques unes des autres grandes villes de la France.

Nos prévisions au sujet de l'intervention de l'Ouest de la France, commencent à se réaliser. La Bretagne et la Vendée se soulèvent à l'appel de ses chefs et veulent marcher contre les ennemis de l'ordre et de la paix. Les Charette et les Cathelineau ne sont pas éteints.

Pendant ce temps-là les Prussiens menacent de bombarder Paris et de recommencer la guerre si la France ne remplit pas les conditions du traité. Déjà ils ont armé quelques-uns des forts dont ils sont encore en possession et ont tourné les canons sur Paris.

Napoléon croit à son retour ; s'il revient il ne durera pas longtemps celui-là. Le gouvernement ne peut compter sur l'armée et tient à confier le maintien de l'ordre à la garde nationale, afin de faire réprimer l'insurrection par les citoyens eux-mêmes.

M. Thiers a beau prendre les moyens de conciliation ; il a beau éviter tout ce qui peut mettre en danger le berceau de la nouvelle république, il ne pourra apaiser ces forcénés qu'à coups de canon.

ANGLETERRE.

Le comte Granville, ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne, a annoncé à la Chambre des Lords, dans la soirée du 14, que la conférence des puissances européennes sur la question d'Orient a terminé ses travaux par la signature d'un traité abrogeant les restrictions à l'admission de navires étrangers dans les Dardanelles et dans le Bosphore. En temps de paix, la Porte pourra admettre dans ses eaux les navires des puissances amies, chaque fois qu'il en sera besoin pour assurer l'exécution du traité de Paris de 1856

Le terme de la commission danubienne est prolongé de douze ans.

Enfin, le protocole déclare expressément " qu'aucune puissance ne pourra s'affranchir des obligations du traité sans le consentement de tous les signataires."

RIVIÈRE ROUGE.

Les élections pour la Chambre des communes ont eu lieu le 7 mars. En voici le résultat :

Dans Selkirk, Donald A. Smith a eu une majorité de 126 ; dans Lisgar, le Dr. Schultz a eu 250 ; dans Provencher, Pierre de Lorme, 143 ; dans Marquette, les deux candidats on eu chacun 282 voix.

Les élections se sont passées sans trouble. Tout est tranquille maintenant.

L'assemblé locale avait été convoquée pour le 15 mars.

L. O. D.

CE QUE C'EST QUE LA CANAILLE A PARIS.

On se rappelle que les dépêches avaient annoncé qu'un homme avait été noyé par la populace le 27 février dernier, dans une démonstration républicaine. Voici comment un journaliste, qui était dans la foule, raconte ce qui s'est passé :

" Nous voyons un groupe composé de 200 à 300 personnes conduire ou plutôt trainer un individu assez bien vêtu, ayant la tête nue, et que tiennent au collet deux chasseurs à pied. Cent voix crient à la fois : " A l'eau ! à l'eau ! c'est un roussin ! c'est un mouchard de Pietri ! " d'autres crient : " Ah ! ils se figurent qu'ils vont recommencer leurs jeux de casse-tête ! pas de pitié ! il faut faire un exemple qui nous débarrasse des mouchards ! "

" S'il faut en croire les on-dit de la foule, cet individu avait été vu un crayon à la main prenant note des numéros des bataillons arrivant sur la place. Interpellé à ce sujet par des chasseurs à pied, il aurait répondu que cela ne les regardait pas. Ceux-ci l'auraient appelé mouchard et il aurait frappé un des militaires avec son casse-tête. On se serait jeté sur lui, on l'aurait fouillé et on aurait alors trouvé dans les poches de son paletot un révolver ainsi que des papiers émanant de la préfecture et indiquant qu'il appartenait à la police. Cette découverte aurait excité une colère qui n'avait pas tardé à dégénerer en une exaspération furieuse qu'il devenait extrêmement difficile de calmer.

" Le malheureux fut traîné du côté du canal, et l'arrêt de la foule allait être exécuté sans miséricorde, lorsque des citoyens plus calmes eurent la bonne pensée de pousser la foule devant le poste, où pénétrèrent l'individu arrêté et quelques-uns de ceux qui le conduisaient. L'officier qui commandait la compagnie de la garde nationale de service (94e bataillon) fit fermer les grilles.

" Les deux quais se garnissaient de milliers de curieux. Un millier d'autres stationnaient devant le poste et réclamaient le prisonnier ou l'exécution de la sinistre sentence. L'officier monta sur la grille et expliqua à la foule que son devoir était de garder le prisonnier, afin de le faire envoyer à la préfecture ; il engageait donc le public à se calmer. On ne tint aucun compte de ses exhortations. On cria : " C'est cela, ils vont le faire échapper. Qu'on nous le rende ! "

" Des chasseurs à pied escaladèrent la grille et s'introduisirent dans le poste, d'autres citoyens en firent autant. Le poste ne tarda pas à être envahi, et on reprit le prisonnier que l'on put, cette fois encore, sauver en l'entraînant de l'autre côté de la place, près de la rue de la Roquette. Mais les furieux, s'excitant les uns les autres, n'étaient point satisfaits ; ils poussaient les cris de : " Tapez dessus ! Il faut l'assommer ! Ne le laissez pas aller par là ! Il faut le noyer ! "

" Pendant ce temps les coups de poing et les coups de pied pleuvaient sur le prisonnier qui, à ce moment, était plus mort que vif et dont l'attitude aurait cependant dû exciter la commissération de ceux qui le maltraitaient.

" Chose inouïe, à cette heure-là, une heure, il pouvait y avoir sur la place de la Bastille environ vingt mille personnes. Les forcenés qui réclamaient la mort de la victime n'étaient pas plus de quatre ou cinq cents, et encore y avait-il parmi eux deux cents gamins. Eh bien, cette minorité l'a emporté. On a repoussé le prisonnier vers le boulevard Bourdon. Là il a supplié qu'on lui permit de se brûler la cervelle. Les chasseurs à pied, qui n'avaient pas cessé de le tenir au collet, le firent monter sur un banc un peu plus loin que le bâtiment du Grenier d'abondance, et posèrent à la foule cette question : " Voulez-vous permettre au prisonnier de se brûler la cervelle avec son revolver ?—Non ! non ! répondirent deux cents voix éraillées, à l'eau ! à l'eau ! il n'aurait qu'à tirer sur quelqu'un ! ne lui rendez pas son revolver ! " Et alors on jeta ce malheureux sur une planche ; on lui lia les bras et les jambes et on le lança dans la rivière. Tant que ce malheureux ne fût pas noyé, on lui jeta des pierres et on l'empêcha d'arriver au rivage.

" Et cela s'est passé en présence de vingt mille personnes."

LOUIS XVII.

On connait les souffrances, le martyre plutôt du fils de Louis XVI et de Marie Antoinette. C'est une des pages les plus odieuses de la révolution, et un des exemples les plus déshonorants de la cruauté humaine. On pardonne quelquefois aux peuples les emportements de la vengeance et les violences d'un moment, mais rien ne peut justifier le long supplice de ce pauvre enfant. La figure de cet infâme Simon, qui fut l'instrument odieux des fureurs républicaines, sera un éternel objet d'horreur et de malédictions.

Notre gravure représente Louis XVII à la prison du Temple où il mourut à l'âge de 10 ans, victime enfin des mauvais traitements de ses bourreaux. Voici comment le vicomte Walsh raconte quelques-unes des tortures du jeune martyr.

Simon s'était longtemps étudié à torturer cette âme ; et pour l'énerver, pour lui ôter tout ressort il s'était plu à laisser le jeune prince dans un isolement absolu pendant des journées et des nuits entières. Le royal enfant, accoutumé dès ses premiers jours à tant de soins, à tant d'entourage, était seul, livré à lui-même ! personne pour le distraire, personne pour le servir.

Le silence, que rien n'interrompait, l'obscurité, qu'aucune lueur ne venait diminuer, étaient ce qui effrayait le plus le fils de Marie-Antoinette, et c'était une des tortures que Simon aimait à lui faire endurer.

" Dans ses jours de Versailles, disait-il, il a eu trop de serviteurs, trop de soins de femmes, trop de prévenances de gouvernantes et de gouverneurs ; à présent il faut qu'il expie tout cela ; aussi qu'il se serve, qu'il se nettoie et qu'il fasse sa chambre lui-même. Les temps de flatteries sont passés, et vive l'égalité ! "

Ce que disait Simon il le faisait ; jamais personne ne balayait la chambre du prince... Une fois la femme Simon fut surprise par son mari au moment où elle peignait la belle chevelure blonde du petit prisonnier, et il la frappa rudement en lui disant : " Tu veux donc lui faire croire qu'il est encore à Versailles ! "

Quand l'instituteur savetier nommé par Robespierre était entré en fonctions auprès *du fils de Capet* il lui avait trouvé quelques livres, une grammaire, un volume de géographie, un livre de prières et un catéchisme, et aussitôt il s'était emparé de ces livres, et les avait remplacés par des recueils de *chansons patriotiques* à refrains injurieux contre le *gros Capet et madame Veto.*

Un soir le pauvre prisonnier chantait un air qu'il avait entendu à Trianon, celui du *Pauvre Jacques*... Simon arriva sur lui comme un furieux en lui criant : " *Point de ces airs là ! Point de ces airs-là ! si tu veux chanter, petit louveteau, chante la Marseillaise*...

—La *Marseillaise !* tout de suite, Capet ! dit le savetier en levant le bras ;..

Louis garda le silence.

—Veux-tu chanter ? ou je te..

—Non, je ne chanterai pas la *Marseillaise ;* elle faisait peur à maman et à ma sœur."

Alors l'infâme Simon frappa le petit être qu'on lui avait confié pour le corrompre.

Ces odieux traitements se renouvelaient bien des fois, et ne duraient pas seulement pendant le jour ; pendant les nuits, quand le sommeil était descendu sur le pauvre enfant pour le reposer, quand peut-être il revenait à sa jeune imagination quelque rêve de ses premiers jours et de ses jeux de Verseilles, Simon lui criait au milieu du silence.

Capet, dors-tu ? lève-toi !

L'enfant réveillé en sursaut se levait, et s'avançant pieds nus dans la chambre répondait : *Me voici.*

C'est bon, *hous !* va te coucher....

EXHIBITION DE VOLAILLES.

Cette exhibition a eu lieu le 13 courant dans la bâtisse No. 43, rue St. Jacques. Cette gravure représente quelques unes des espèces qui furent le plus admirées. M. Léon Bruneau est un des exposants qui eurent le plus de succès.

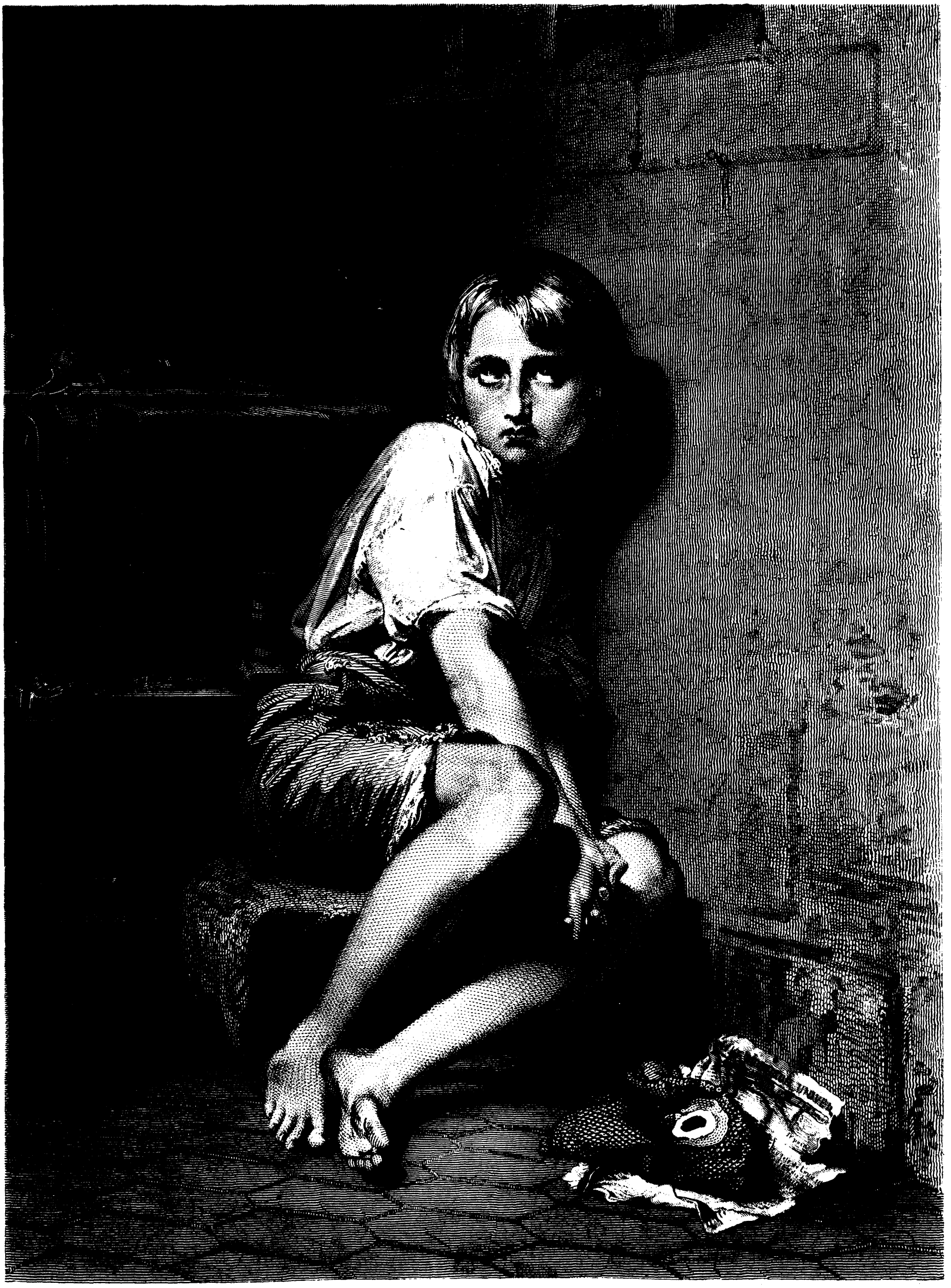

LOUIS XVII AU TEMPLE.

D'apres un tableau de G. Wappers.

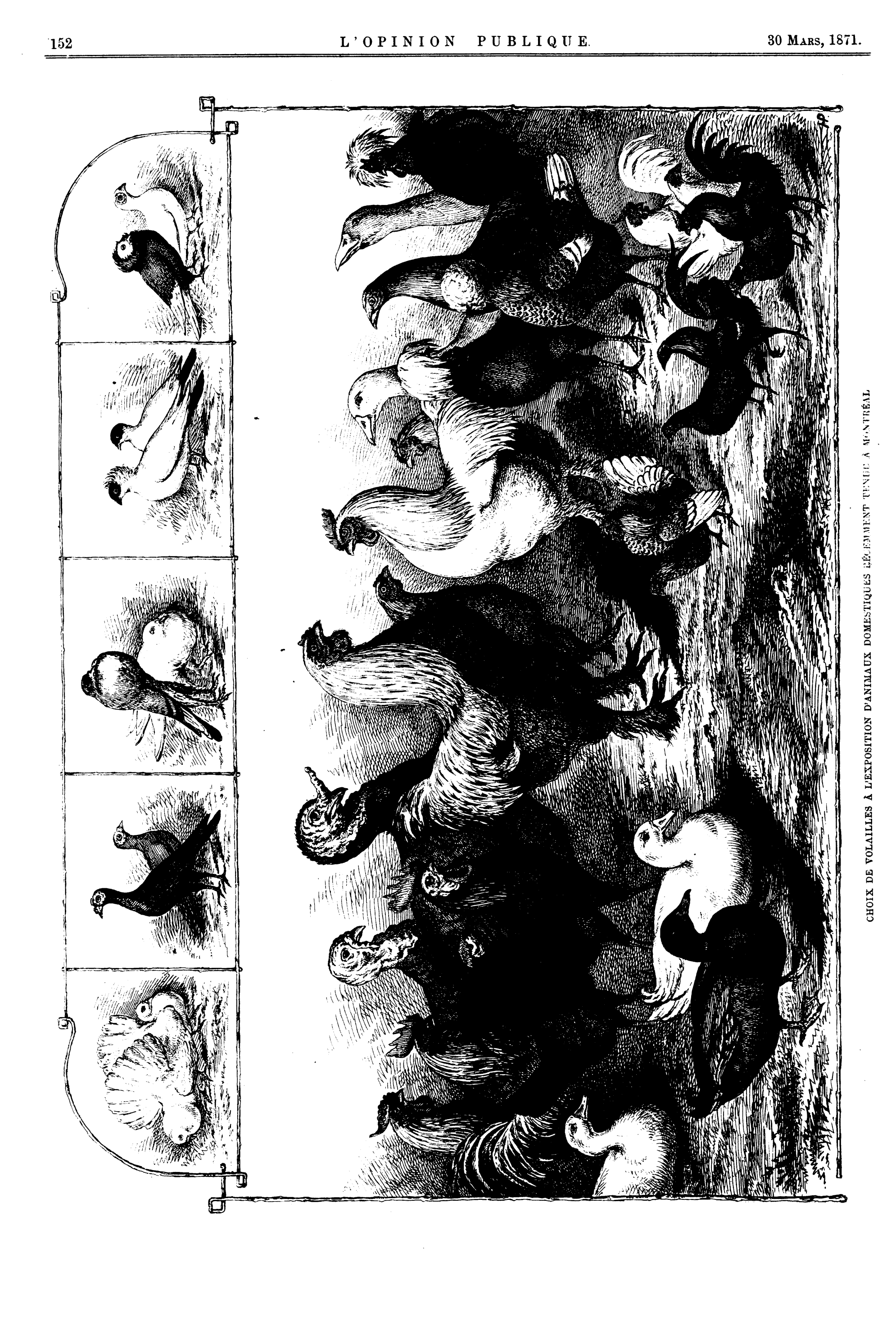

CHOIX DE VOLAILLES A L'EXPOSITION D'ANIMAUX DOMESTIQUES RÉCEMMENT TENUE A MONTRÉAL

AVIS.

Notre agent M. Dorion, collectera lundi prochain, et les jours suivants, dans les quartiers St. Joseph, St Antoine et St. Laurent.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 30 *MARS*, 1871.

NOS DISCUSSIONS.

Le *Nouveau Monde* annonçait, jeudi dernier, que les évêques réunis à Québec avaient approuvé sa conduite ainsi que celle de son ami, le *Journal de Trois-Rivières*, et que le *Code des Curés, marguilliers et paroissiens* de l'hon. juge Baudry *avait été jugé un livre dangereux*; qu'enfin, Mgr de Montréal devait, conformément à ces diverses décisions, adresser une circulaire au clergé de son diocèse pour approuver la discussion qui se fait dans le *Nouveau Monde*.

Il ajoutait: "Nous espérons que ces mesures seront le signal de la paix, et nous ne doutons pas qu'elles soient reçues avec tout le respect qu'elles commandent."

Le lendemain, la *Minerve*, le *Journal de Québec* et le *Courrier du Canada* annonçaient que le *Nouveau Monde* était victime de quelque canard; et lui-même, vendredi après midi, avait l'air de le croire un peu. La situation devient de plus en plus intéressante. On va discuter maintenant sur ce que les évêques ont dit dans cette réunion d'évêques, ensuite on discutera sur la signification de ce qu'ils ont dit, après on discutera sur ce qu'ils n'ont pas dit, après sur ce qu'ils auraient dû dire, et puis après? Eh! bien, après on discutera encore.

Un homme d'esprit, mais sceptique, a dit qu'il valait la peine de vivre pour rire des disputes des hommes. Qu'il s'amuserait cet homme-là dans le Bas-Canada! Cependant, ne soyons pas trop rigoureux; nos discussions ne sont pas aussi longues que celles du moyen-âge; nous avons fait de grands progrès. La discussion sur l'Université Laval est terminée. Nous avons cru qu'on allait y mettre le feu pour la purifier et lui faire expier ses funestes erreurs; mais non! on lui permet de vivre encore quelque temps et même de lire Pothier et le livre du juge Baudry. Je crois qu'on a eu tort: il sort trop d'hommes capables et savants de cette institution; on reconnait déjà les avocats et les médecins qui suivent ses cours, à la supériorité de leur science; cela nous portera malheur.

Les journaux ont publié la défense de l'Université Laval aux accusations de gallicanisme portées contre elle. Cette défense, accompagnée de protestations éloquentes des anciens élèves de l'Université, prouve que les professeurs de cette institution sont des hommes intelligents qui comprennent qu'enseigner le droit n'est pas enseigner la théologie, et qu'on ne fait pas des avocats en leur disant ce que devrait être la loi mais en leur apprenant ce qu'elle est.

Reste la question des registres, qui est au moins une question sérieuse et digne d'attention. Espérons que celle-là finira aussi bientôt dans l'intérêt de la dignité ecclésiastique.

NOTA.—Au moment de mettre sous presse, nous lisons dans le *Nouveau Monde* une lettre du Rev. M. Lamarche, directeur de ce journal à M. Beausoleil, son assistant-rédacteur lui disant de s'humilier pour avoir publié les renseignements plus haut mentionnés. M. Beausoleil répond qu'il s'humilie, mais il insinue perfidement que les événements lui donneront raison. Les commentaires sont permis.

***

Le *Nouveau Monde* vient de terminer une série de bons articles pour prouver que la protection nous est nécessaire pour développer les ressources industrielles du pays. Il invoque à l'appui de sa thèse l'exemple de l'Angleterre, de la France et des Etats-Unis et dit que c'est en protégeant leur industrie naissante que ces pays ont jeté les bâses de leur prospérité. Il cite aussi les opinions de plusieurs grands écrivains.

De pareils articles sont utiles et devraient être lus et médités par nos législateurs.

L. O. D.

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE.

La discussion et la votation des estimés, ou plutôt de quelques-uns des estimés, ont monopolisé le temps et l'attention des *pères* de la nation, toute la semaine durant. Apart la séance de mercredi, 22 courant, rien de saillant.

C'est une vieille histoire qui se répète depuis l'établissement du régime constitutionnel. Chaque item soulève une tempête; l'opposition croit à une spéculation habilement déguisée ou à une taxation inutile ou ruineuse. Le gouvernement proteste solennellement de la pureté de ses intentions et de la nécessité d'un impôt toujours grossissant.

Ça se voit tous les jours dans les meilleures familles. Le garçon, fils aîné ou cadet, demande quelques sous. Demande accordée. Le lendemain, il demande quelques piastres; le père cède en gémissant: il parle de la dureté des temps.

Un peu plus tard, une semaine après, nouvelle application du fils pour quelques louis, des centaines de piastres peut-être. C'est alors que le *paternel* s'insurge: il crie au gaspillage, à la spoliation, quoi! Son mauvais fils veut dévorer en quelques semaines, en quelques mois, le fruit de cinquante ans d'économie. Il n'y a plus à tenir. C'est la ruine, la faillite, le déshonneur.

Mais la mère intervient; elle plaide mille circonstances atténuantes pour le fils. D'abord, il est jeune; et c'est un grave défaut qu'ont tous les enfants, d'être plus jeunes que leur père. Puis, il faut paraitre dans le monde. Les exigences de la toilette et de la société ne transigent pas. Après cela, les alliances projetées jouent leur rôle. Pour avoir une héritière, il faut poser, non pas en crétin, mais en fils de famille, en millionnaire. Le père piétine, fait la grimace, jure, tempête, grogne, suppute les comptes, voue son fils aux dieux infernaux et finit..... par se rendre.

C'est bien là l'histoire de nos budgets. Avant l'Union, nous avons eu un balancement de £36,000 contre à peu près £38,000. Depuis, nous nous sommes élevés à la hauteur de plusieurs millions de dépenses contre d'autres millions, souvent moins nombreux, de recettes La députation, ce père avare, a souvent maugréé et tempêté, pour finir, comme le père de tout à l'heure, par cedér.

Ce bon père, appelé la représentation fédérale ou l'opposition, parait être beaucoup moins accommodant à cette session. Il marchande à son fils, qui s'appelle le gouvernement, les plus petites dépenses quotidiennes, l'argent de poche, sou par sou. C'est embêtant pour ces messieurs de la *Trésorerie*, comme on dit en Angleterre, mais ça est.

Mercredi, donc, M. Holton, le père des pères avares, s'est insurgé contre le gouvernement, qui demandait la continuation de l'impôt sur le charbon, le blé et la farine. Le député de Châteauguay voulait l'admission en franchise de ces trois articles; le gouvernement voulait la même chose, mais pas beaucoup. Il a voulu faire pièce à l'opposition en ajoutant à la liste de M. Holton le sel et quelques autres grains et farines. Son amendement, proposé par l'Hon. M. Blanchet, a été emporté par une écrasante majorité. Eclatant succès sur l'opposition?—Pas du tout; quand est venu le vote sur la motion ainsi amendée de M. Holton, c'est-à-dire comprenant tous les articles de sa proposition et de l'amendement-Blanchet, le gouvernement s'y est opposé énergiquement, et a invoqué la question *d'expédience*, ce qui, en français honnête, veut dire que tant que siégerait la Haute Commission Internationale à Washington, il n'était pas opportun d'adopter une politique financière dont le résultat devra considérablement profiter aux américains, qui ne veulent rien donner en équivalent. Malgré ces raisons, la motion amendée de M. Holton a été affirmée par une majorité fort respectable, surtout tirée des conservateurs du Bas-Canada. Le gouvernement a déclaré accepter le vote.

J. A. MOUSSEAU.

LECTURE DE M. FABRE.

La lecture de M. Fabre faite à Montréal, mercredi soir, a eu un grand succès auprès de l'auditoire distingué qui était alle l'entendre. Ceux même qui ne partageaient pas la manière de voir de M. Fabre n'ont pu s'empêcher d'applaudir souvent les saillies de son esprit, les coups de pinceau si hardis et si justes en même temps par lesquels il a fait le tableau de notre société.

La lecture de M. Fabre m'a rappelé un curieux souvenir. Il y a quatre ou cinq ans, j'étais de ceux qui combattaient la Confédération, et M. Fabre était un de ses plus éloquents avocats.

On nous accusait, mes amis de ce temps-là et moi, d'être opposés à la Confédération, parce que nous étions annexionnistes. Nous répondîmes un jour à nos adversaires implacables qu'il seraient les premiers à demander l'annexion sous la Confédération. Il y avait le *Journal de Québec*, aussi, qui nous accablait d'épithètes à faire dresser les cheveux sur la tête. On sait que ce journal menaçait la Confédération pendant la dernière session fédérale.

Je ne rappelle pas ce souvenir dans le but d'être desagréable à M. Fabre ou de diminuer l'importance de la position hardie qu'il prend en ce moment. J'ai voulu simplement satisfaire en passant une légère *rancune politique*.

M. Fabre, d'ailleurs, concilie d'une manière satisfaisante pour un grand nombre sa coopération à l'œuvre de la Confédération avec ses opinions actuelles en faveur de l'annexion. Il dit que la création d'une puissance anglo-canadienne dans l'Amérique du Nord n'était possible qu'avec le triomphe des Etats du Sud et la fondation de la monarchie mexicaine, que l'Angleterre n'a pas su profiter des chances qu'elle a eues de créer l'équilibre américain; qu'enface de la métropole qui nous abandonne et des Etats-Unis qui nous *étouffent lentement, nous ne pouvons échapper à la famine, et notre capitulation, comme celle de Metz ou de Paris, n'est qu'une question de temps.*

L'annexion étant, d'après M. Fabre, inévitable et devant nous donner, seule, la prosperité matérielle et la grandeur politique et nationale, nous n'avons aucune raison de souffrir plus longtemps les conséquences funestes du lien qui nous attache à la métropole.

On peut, encore une fois, différer d'opinion avec M. Fabre, mais il est impossible de contester le mérite et le talent de son travail et l'importance de l'effet que va produire une brochure si bien pensée et si bien écrite, digne des écrivains européens.

Je crois qu'au lieu de répondre à M. Fabre par des attaques personnelles on ferait mieux de réfuter sa brochure, et de le faire avec la dignité et la hauteur de vues qui la caractérisent.

On nous prie d'annoncer que cette brochure est en vente chez tous les libraires de Québec, et à Montréal, chez MM. Fabre et Gravel et MM. Doutre.

Comme nous sommes décidés à tenir notre journal en dehors des partis que pourraient créer ces graves questions, nous nous bornerons à tenir nos lecteurs au courant de ce qui sera dit et publié à cet égard.

L. O. D.

ELECTIONS.

On dit que dans plusieurs comtés les hommes influents sont d'avis de chercher des candidats qui fassent honneur à la représentation du Bas-Canada; que chaque parti sent le besoin d'élever le niveau de nos deux parlements. Lorsqu'on ne trouverait pas dans le comté l'homme désiré, on irait le chercher dans les villes. C'était ainsi qu'on agissait autrefois. Il y avait moins d'hommes instruits dans le pays, et cependant il y en avait plus dans la Chambre d'Assemblée.

On ne s'attachait pas au premier candidat venu, mais lorsqu'il n'était pas *convenable*, on s'adressait à un homme connu par ses talents et son patriotisme, et on l'élisait.

Nos lecteurs ont dû comprendre pourquoi je n'ai pas répondu à M. Routhier qui m'a accusé si légèrement d'avoir tronqué la lettre du St. Siége à Veuillot. Ayant publié cette lettre dans le but de montrer qu'à Rome on avait désapprouvé les violences du grand écrivain catholique, je n'étais pas obligé de citer tous les documents par lesquels les autorités catholiques avaient souvent rendu hommage à sa foi. Ce que Mgr. Fiaramonti peut avoir ajouté dans la lettre en question pour ménager la susceptibilité de M. Veuillot et reconnaitre en même temps ses services, ne détruit pas ce qu'il a dit auparavant. Dire à M. Veuillot qu'il a de bons principes et beaucoup de zele, mais qu'il est trop violent, n'est pas incompatible. Je sais que nos lecteurs ont compris cela; je n'en dis pas d'avantage.

L. O. D.

Les rapports faits par le Dr. Larocque en sa qualité d'officier de santé de la corporation de Montreal, montrent qu'il prend son rôle au sérieux et qu'il ne neglige rien pour promouvoir les mesures les plus avantageuses à l'état sanitaire de notre ville. Nous espérons que les membres de la corporation sauront apprécier les efforts et les travaux de ce monsieur et qu'ils lui prêteront main forte. On ne trouvera pas tous les jours des médecins qui consentiront pour un si mince salaire à consacrer tout leur temps à leurs devoirs d'officiers de santé.

Un ami de notre journal, à qui nous offrons nos remercîments, nous envoie cette intéressante esquisse biographique d'un homme dont le patriotisme a laissé des souvenirs durables dans les campagnes situées au nord du district de Montréal:

SOUVENIRS

D'une fête donnée au Dr. Jacques Labrie, de St. Eustache, la veille de la St. Jacques, 24 juillet 1828, par ses amis de St. Benoit. (Le cahier qui contenait le récit et les pièces a été perdu avec les effets de Mme Chénier, sa fille, lors du sac de St. Eustache, le 14 décembre 1837, par Sir John Colborne; il n'en reste que ce fragment.)

Le Dr. Labrie était un des hommes les plus utiles que les Canadiens aient eu à regretter. Outre qu'il était bon médecin, il s'occupait de divers autres objets pour l'avantage de ses compatriotes. Il écrivait souvent sur les journaux, ou dans des pamphlets, pour la défense de leurs droits et de leurs libertés. C'était l'homme le plus laborieux que j'aie jamais connu. Les travaux de sa profession et l'administration de ses biens ne l'empêchaient pas de se livrer à l'etude de l'histoire de son pays, dont il s'occupa toute sa vie. Il avait amassé un nombre considérable de matériaux, et, à l'époque de sa mort, il avait presque achevé de rédiger une histoire complète du Canada, depuis sa découverte jusqu'à l'administration de Lord Dalhousie.

Malheureusement, tout cela a été perdu dans l'incendie des propriétés de M. Girouard, lors du sac de St. Benoit, le 15 décembre 1837. Mais un objet qui avait particulièrement attiré l'attention du Dr. Labrie, c'est l'éducation de la jeunesse. Au village St. Eustache, il avait crée une excellente école de filles, qu'il dirigeait lui-même avec les soins les plus assidus Il avait composé tous les petits traités classiques pour l'usage de cette institution; grammaire, rhétorique, géographie, histoire générale, etc., un abrégé intéressant de l'histoire du Canada et de sa constitution. Les petites pièces lyriques et dramatiques, les exercices des classes de cette école étaient encore de sa composition. On regrette avec raison la perte de ces ouvrages, qui seraient très-utiles aujourd'hui que les écoles sont si multipliées et que l'on manque de petits ouvrages de ce genre. C'est pour complimenter le Docteur sous ces différents titres que la petite pièce suivante fut composée (par A. N. MORIN, écuier, avocat, en 1827):

PERSONNAGES:

1o. Mlle Sophie Lemaire représentait *Clio* (la célèbre), muse de l'histoire. Elle portait des habits simples, une chevelure tressée et couronnée, tenant à sa main droite une trompette enrichie de rubans, et de la gauche un livre à l'antique, ayant pour titre *Thucydide*, lequel, en se déroulant, laissait lire les noms des principaux historiens grecs et romains, puis

plus loin, le nom du Dr. Labrie, *Histoire du Canada*, etc., et le titre de quelques-uns de ses autres ouvrages, et des discours par lui prononcés dans des occasions importantes.

2o. Mlle Ovide Lemaire représentait *Polymnie* ou *Polyhymnie* (hymne, louange), muse de l'éloquence, elle était habillée de blanc, couronnée de pierreries, et portait un caducée à la main.

3o. Mlle Henriette Dumouchel représentait *Thalie* (réjouissance), muse de la comédie; elle était couronnée de géranium, feuille de lierre, et de fleurs, ses cheveux libres sur son cou en boucles élégamment distribuées, une robe légère et des brodequins pour chaussure. Elle tenait à la main, mais suspendu par des rubans à son col, un carreau sur le devant duquel était peint un masque à l'antique; sur le haut était dessiné une figure ailée, sortant d'un enroulement de nuages et laissant échapper des flammes au-dessus de sa tête, pour signifier le Génie.

[Je ne me rappelle pas de plusieurs autres décorations, mais le devant de ce carreau n'était qu'une planche mince ne tenant qu'à un filet de papier, à un cadre entièrement caché, et qui le recouvrait. Ce cadre était le portrait de J.-Bte. Dumouchel, écuier, intime ami du Dr. Labrie.]

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

M. E. Rameau, auteur de "La France aux Colonies," a été élu membre de l'Assemblée Nationale dans le département de Seine et Oise. Sur une liste de huit députés élus par ce département, il est le second.

Des lettres de Rome disent que malgré la défense de l'autorité qui avait menacé de peines sévères, les mascarades politiques et religieuses, ces mascarades ont eu lieu à la fin du canaval, et l'autorisation a tout laissé faire. On s'est porté à tous les excès, on a accablé d'outrages et d'insultes le pape, le clergé, la France et la Belgique.

Le ministère italien, dit-on, a réussi à la dernière heure à arrêter l'amendement que la gauche avait fait accepter et qui livrait le Vatican aux visites domiciliéres des agents de police. Mais le Pape n'y gagne rien. Car un autre amendement déclare la bibliothèque et le musée, propriété nationale, confiée à la garde des agens du roi. Or, pour aller prendre l'air dans ses jardins, il faut que le Pape passe par là, et comme il est bien décidé à ne point s'exposer aux indignités qui l'attendraient s'il se montrait au milieu des misérables officiers italiens, le Pontife se trouve littéralement prisonnier dans ses appartements privés!

Les élections [illegible] la Chambre locale d'Ontario ont eu lieu, la semaine dernière, dans un seul jour suivant la nouvelle loi. Les journaux ministériels reconnaissent qu'elles ont été défavorables au gouvernement de M. Sanfield McDonald, mais ils croient qu'il aura une majorité suffisante pour conduire la Chambre. L'opposition prétend avoir une majorité de sept ou huit. On verra cela à la prochaine session de la législature d'Ontario. Il est évident que l'agitation *clearyrit* a porté ses fruits et que la lutte sera chaude aux élections fédérales qui auront lieu l'année prochaine, surtout si le recensement est favorable à la province d'Ontario qui s'attend à envoyer dix ou douze membre de plus au parlement fédéral.

Gustave Flourens l'un des agitateurs récemment condamnés à mort à Paris, n'a que trente-trois ans. On sait le rôle funeste qu'il a joué depuis deux ou trois ans et les efforts qu'il a faits pour jeter la France dans l'anarchie. Blanqui est un révolutionnaire de profession qui s'était distingué par sa violence en 1848. Girard est un journaliste qui a figuré, lui aussi, en 1848. Goupil est le fils d'un peintre distingué. Vallès est un journaliste de talent. Ils sont tous quatre hors de la France et par conséquent à l'abri de l'exécution de la sentence portée contre eux.

On dit que M. Faucher de St. Maurice, l'un de nos écrivains les plus remarquables se présente dans le comté de Lotbinière. On dit aussi que les électeurs de Rouville se proposent de présenter une réquisition à M. Rainville, avocat de Montréal, le priant de se porter candidat aux prochaines élections pour la Chambre locale.

Evidemment les hommes de talent sont à la hausse et les électeurs prennent leurs devoirs au sérieux.

Un ministre presbytérien, autrefois de Montréal vient de s'enfuir de Kingston avec la femme de son voisin et ami. Il laisse derrière lui une femme et des enfants pour pleurer son absence, sans compter l'ami en question qui ne sera pas le dernier à bénir sa mémoire et son ministère.

L'HOTEL DE NIORRES.

Suite.

Camparini, quoiqu'il ne soit plus jeune, possède bien le cœur le plus facile à enflammer que j'aie jamais connu, et, quand il aime ou qu'il croit aimer, rien ne l'arrête dans ses entreprises. Notez qu'avec cela il est superstitieux à l'excès.

Avant de se rendre chez le duc de Chartres, il avait été à l'hôtel Soubise, et, en se mettant à la fenêtre, il avait aperçu dans un jardin voisin deux jeunes filles qui lui avaient paru si belles qu'il en était tombé amoureux à l'instant même.

—Des deux? demanda Mme d'Horbigny.

—Il ne sait pas au juste laquelle il préfère. Bref, il vint souper, la tête encore pleine de l'image des deux ravissantes personnes, mais ignorant absolument leur nom et leur position sociale.

Ce fut l'un de nous qui, devinant qu'il était question des nièces de M. de Niorres, lui apprit la vérité. Mais à peine eut-on prononcé le nom du conseiller, que chacun se ressouvint des lugubres histoires auxquelles ce nom est mêlé, et bientôt Camparini fut mis au courant de la funeste situation.

Vous pensez peut-être que la révélation des crimes abominables qui jetaient cette famille entière dans le deuil empêcha le marquis de songer aux deux jeunes filles? Point du tout! Plus on lui en disait et plus il sentait, prétendait-il, croître la passion allumée dans son cœur.

Nous jouions au creps alors, et le marquis tenait les dès, perdant des sommes folles avec l'insouciance d'un véritable grand seigneur qu'il est bien réellement.

Quand on vit que Camparini s'entêtait dans son idée, chacun, et moi le premier, je l'avoue, se mit à lui prédire les choses les plus affreuses. Nous riions, sans supposer un seul instant ce qui devait arriver.

A chaque trait lancé pour lui prouver l'impossibilité de la réussite de ses amours nouvelles, Camparini ripostait par une excellente raison dite du ton le plus calme.

"Mais ces deux jeunes filles sont fiancées au marquis d'Herbois et au vicomte de Renneville, lui dit Lauzun.

—Tant mieux, répondit-il, j'aime les obstacles.

—Mais elles ne vous connaissent même pas de nom.

—Elles connaîtront ma personne.

—Mais, lui dis-je encore, elles ne savent même pas que vous les aimez.

—Elles le sauront.

—Et qui le leur dira?

—Moi.

—Quand?

—Pardieu! la première fois que je les verrai."

Nous éclatâmes tous deux d'un fou rire tant le sérieux du marquis nous paraissait amusant.

"La première fois que vous les verrez ne signifie rien, dit Son Altesse; car vous pouvez les voir aussi bien pour la première fois dans dix ans que demain.

—Avant vingt-quatre heures j'aurai parlé, répondit le marquis.

—Allons donc! m'écriai-je; personne ne peut pénétrer dans l'hôtel de Niorres, et chacun sait que d'Herbois et de Renneville se sont vus depuis un mois obstinément refuser la porte."

Le marquis se retourna vers moi.

"Vous doutez? dit-il.

—Ma foi, je l'avoue; et ces messieurs doutent comme moi."

Camparini tenait les dés contre le duc de Lauzun; deux cents louis étaient engagés; il gagna. Le marquis ramassa l'or, et, le faisant sauter dans sa main:

"Je parie ces deux cents louis, dit-il, qu'avant deux heures d'ici j'aurai vu Mlles de Niorres, que j'aurai fait mon choix et ma déclaration.

—Je tiens! dis-je vivement.

—Ah! comte, s'écria Lauzun, vous pariez à coup sûr. Il est près de minuit, et....

—Je double le pari, si vous voulez tenir également," interrompit Camparini.

Cette assurance redoubla notre gaieté.

"Eh bien?.... fit le marquis.

—Tenu! répondit Lauzun en riant. Mais comment saurons-nous si vous avez perdu ou gagné?

—Rien de plus simple. Ma voiture attend: de Sommes et vous, monsieur le duc, allez m'accompagner jusque dans les jardins de l'hôtel de Niorres, et vous assisterez à mon entretien avec les jeunes filles."

Cette proposition était insensée, je le reconnais à cette heure· mais quand elle fut faite, nous venions de souper joyeusement, et cela explique tout.

—Enfin vous partites," dit la marquise.

Puis, se tournant à demi vers Léonard:

"Découvrez donc davantage l'oreille," ajouta-t-elle.

La jolie créature écoutait bien le comte, mais elle s'occupait avant tout de sa parure.

"Nous partîmes, reprit M. de Sommes. Le marquis fit arrêter rue du Chaume et se mit à escalader le mur en nous invitant à le suivre. La chose devenait amusante: Lauzun et moi nous nous élançâmes gaillardement. Les branches d'un superbe marronnier nous aidèrent dans notre ascension que nous commençâmes en montant sur le siége du cocher du marquis, et nous sautâmes dans le jardin.

Nous avions déjà parcouru une partie du jardin, ignorant comment le marquis allait s'y prendre pour pénétrer dans l'intérieur de l'hôtel; nous venions d'atteindre une magnifique pelouse située devant les bâtiments, lorsque tout à coup un cri déchirant se fit entendre et une clarté subite illumina le jardin.

—Oh! fit la marquise, vous me faites peur. Armande! mes girandoles de diamants!"

La femme de chambre présenta un écrin tout ouvert et contenant une admirable paire de boucles d'oreilles du plus grand prix.

"Un incendie épouvantable, reprit le comte, venait d'éclater subitement au rez-de-chaussée et au premier étage de l'hôtel.

Lauzun et moi nous arrêtames stupéfiés. Camparini était à quelques pas en avant de nous....

"Grand Dieu! s'écria Lauzun, serions-nous venus ici pour être témoins de nouveaux crimes!

—Etes-vous armés? fis-je en portant la main à la garde de mon épée par un mouvement instinctif.

—J'ai une paire d'excellents pistolets qui ne me quittent jamais la nuit," dit le marquis.

Il n'achevait pas qu'un homme, surgissant je ne sais d'où, s'élançait sur nous. Lauzun, convaincu avec raison qu'il voyait un meurtrier, bondit sur lui, mais il n'eut pas le temps de le rencontrer.

Camparini venait de faire feu des deux mains, et le misérable roulait sur le sable d'une allée.

"Ses complices doivent être encore là! s'écria le marquis; fouillons le jardin et appelons du secours."

Nous nous élançames, mais nous n'avions pas fait trois pas en avant qu'une escouade de police envahissait le jardin. ...

—Oui, oui! dit vivement le coiffeur en mettant la dernière main à son œuvre, M. Lenoir a dit à la reine qu'il avait envoyé des hommes de police aussitôt qu'il avait appris que MM. d'Herbois et de Renneville avaient pénétré dans l'hôtel à l'aide d'une fausse clef.

—C'est cela même, dit le comte en reprenant son récit. Tout d'abord ces hommes se jetèrent sur nous et voulurent nous arrêter, mais en reconnaissant le duc de Lauzun, en me reconnaissant moi-même, en nous entendant tous deux répondre corps pour corps du marquis Camparini, ils reculèrent, ne sachant que faire.

L'incendie éclatait alors dans toute sa violence, et des cris affreux partaient du second étage de l'hôtel."

XIX.—*Le signor Camparini.*

"C'est fort émouvant ce que vous me racontez là, monsieur le comte, dit la marquise d'une voix languissante, tandis qu'Armande lui attachait aux oreilles les girandoles de diamants.

—Le feu, continua M. de Sommes, avait envahi tout le premier étage et les flammes s'élançaient par les fenêtres brisées. C'était horrible à voir.

En moins de temps que je n'en mets à vous le dire, marquise, le jardin et la cour avaient été envahis par une foule accourue sur le lieu du désastre.... mais, comme il arrive toujours en pareilles circonstances, un tumulte épouvantable régnait là où l'ordre et le calme eussent été absolument nécessaires pour combattre le fléau dévastateur.

Chacun allait, venait, criait, se donnait du mouvement, faisait preuve de bonne volonté, mais on perdait un temps précieux en agitation inutile et en débit d'avis contraires.

Cependant le péril devenait de plus en plus imminent: l'hôtel entier menaçait de s'embraser.

J'avoue que Lauzun et moi ressentions encore une émotion causée par la vue du désastre qui, au premier instant, paralysa nos facultés. Cependant nous nous remîmes vite.

—Oui, dit encore Léonard, M. le lieutenant de police, en rendant compte de cet événement à la reine, a cité dans les termes les plus chaleureux la belle conduite de M. le comte et celle de M. le duc de Lauzun; mais il parait que M. le marquis de Camparini a été réellement sublime et a agi en véritable héros.

—Ah! ah! fit le comte, comment M. Lenoir a-t-il raconté cela? je suis curieux de le savoir.

—M. Lenoir a dit, reprit le coiffeur, que lorsqu'il arriva sur les lieux du sinistre, il trouva tous les secours organisés avec une habileté merveilleuse par les soins du gentilhomme italien, qui prodiguait ses forces, risquait sa vie et courait les plus grands dangers avec un sang-froid inaltérable et un courage presque surhumain.

—Le fait est que Camparini était magnifique, dit le comte en secouant la tête.

—Et vous-même, monsieur le comte, n'avez-vous pas exposé généreusement vos jours pour sauver Mlles de Niorres, tandis que le marquis arrachait leur mère à une mort certaine?

—Vraiment? dit la marquise en étudiant dans le miroir ses mines les plus séduisantes, vous avez sauvé ces enfants, comte? C'est très-bien, cela!.... Léonard, voici une mèche un peu trop chargée de poudre.... regardez donc!.... Et comment avez-vous fait pour sauver ces pauvres petites? continua la belle indifférente en regardant dans la glace son interlocuteur.

—Ma foi! je ne sais plus trop, marquise; je ne me rappelle plus les détails.

—Oh! mais je les sais, moi, monsieur le comte, dit vivement Léonard. Sa Majesté a porté le plus vif intérêt à votre belle action et à celle du marquis Camparini.

—La reine est trop bonne!

—Elle était fort émue en écoutant M. Lenoir. Il parait, madame, continua le coiffeur en se penchant au-dessus de la tête de Mme d'Horbigny pour donner un dernier coup de peigne, il parait qu'au plus fort de l'incendie, alors que les flammes avaient coupé toutes les issues et que la mort menaçait ceux qui étaient demeurés aux étages supérieurs de l'hôtel, une femme, ouvrant une fenêtre que le feu n'avait pas encore gagnée, se pencha en avant en poussant des cris déchirants.

C'était Mme de Niorres, la belle-sœur du conseiller, qui, après avoir vainement essayé de parvenir jusqu'à la chambre de ses filles, était revenue dans la sienne, et, à demi folle de terreur et de désespoir, menaçait de s'élancer dans le vide.

Aucun moyen praticable d'arriver jusqu'à elle n'existait plus. Le grand escalier était bouché par une mer de feu alimentée par les boiseries du vestibule, et l'escalier de dégagement venait de s'écrouler.

Cette pauvre femme appelait au secours, et, aux tourbillons de fumee qui l'enveloppaient et s'élançaient par l'ouverture de la fenêtre, il était facile de deviner que l'incendie avait envahi sa chambre.

Elle était perdue, perdue sans ressource, ainsi que les autres habitants de l'hôtel qui n'avaient pu encore réussir à se sauver, et jusqu'alors les valets seuls et les femmes de chambre logés dans les communs avaient été arrachés à la mort.

On proposait mille moyens pour essayer de venir au secours de Mme de Niorres.... mais tous ces moyens étaient impossibles à exécuter et le péril augmentait avec une vitesse effrayante....

En ce moment on vint dire à ceux qui travaillaient dans le jardin que les deux jeunes filles, dont les appartements donnaient sur la cour, étaient dans une situation identique à celle où se trouvaient leur mère, et qu'elles aussi, se croyant perdues, paraissaient affolés d'horreur.

Mme de Niorres disparut en cet instant derrière un nuage rougeâtre.... la foule entière poussa un même cri d'effroi.

Le marquis Camparini, ses vêtements en lambeaux, sa chevelure à demi brulée, était au milieu des décombres fumants, donnant des ordres, dirigeant une partie des travaux et se faisant obéir de la masse des travailleurs avec une autorité admirable.

En voyant l'effrayant péril que courait Mme de Niorres, il poussa un cri de colère.

"Morbleu! dit-il, il ne sera pas dit que j'aurai vu une femme périr sous mes yeux sans avoir rien fait pour la sauver."

Et saisissant une échelle, en dépit des efforts que faisaient ceux qui le retenaient en l'assurant qu'il allait au-devant d'une mort inutile, il l'appliqua contre la muraille embrasée et croulante et s'élança.

"Le feu a gagné la chambre des jeunes filles! s'écria un valet en se précipitant vers le lieutenant de police.

—Mille louis à qui les sauvera!" cria M. Lenoir.

Mais quoique la récompense fût belle, personne n'osa tenter l'entreprise, et le silence répondit à la voix du lieutenant de police.

Ce fut alors qu'en voyant l'hésitation générale, M. le comte de Sommes s'élança généreusement, comme s'était élancé son ami.

L'un du côté du jardin et l'autre du côté de la cour tentèrent, avec un dévouement admirable, l'œuvre du sauvetage.

Le premier qui réussit fut le marquis Camparini. Son échelle s'était embrasée au moment où il avait atteint la fenêtre à laquelle se cramponnait Mme. de Niorres.

Saisissant alors une corde dont il avait eu la précaution de se munir, il attacha le corps de la femme évanouie et le descendit lentement, puis, quand il eut vu en sûreté celle qu'il venait d'arracher à la mort, il songea seulement à sa propre conservation.

Aussi, quand il sortit sain et sauf du milieu des décombres, la foule entière l'acclama avec frénésie.

Mme de Niorres avait rouvert les yeux, et avec le sentiment de l'existence lui était revenu le souvenir du danger que couraient ses filles.

"Blanche! Léonore! mes enfants, criait-elle avec une expression impossible à rendre. Laissez-moi!.... je veux les sauver ou mourir avec elles!"

Et se débattant entre les mains de ceux qui s'efforçaient de la calmer, elle voulait se précipiter de nouveau au milieu du foyer ardent.

"Mes filles! mes enfants!...." répétait-elle avec les cris les plus déchirants, se tordant les bras, s'arrachant les cheveux.

C'était affreux, épouvantable! Tous ceux qui étaient là se sentaient défaillir en présence de cette expression de désespoir de la pauvre mère....

—Ah! dit la marquise, grâce à votre récit, j'aurai ce soir une mine épouvantable!"

Et elle respirait son flacon, bien que ses traits ne fussent pas le moindrement altérés.

"Ce que dit Léonard est parfaitement exact, ajouta le comte de Sommes, et je vois que le rapport de M. Lenoir était de la plus scrupuleuse véracité.

Mme de Niorres était dans un état d'exaltation désespérée qui avait atteint son paroxysme, lorsque je lui ramenai ses deux filles que j'avais heureusement pu sauver.

Alors ce fut une scène d'un pathétique indescriptible entre cette femme et ces deux jeunes filles....

—Mais, interrompit Mme d'Horbigny, tandis qu'Armande la chaussait, dans tout cela je ne vois pas MM. d'Herbois et de Renneville, que cependant vous m'avez dit être arrêtés.

—Ce fut quelques instants après qu'ils furent pris, répondit Léonard.

—Quand Mme de Niorres fut revenue à la raison, continua le comte, quand elle fut certaine que ses enfants n'avaient aucune blessure, et qu'aucun nouveau danger ne les menaçait plus, toute son anxiété se reporta sur son beau-frère, le conseiller, et sur les autres membres de la famille.

On les croyait sauvés. Ceux qui travaillaient dans le jardin pensaient que les habitants de l'hôtel avaient pu fuir par les croisées donnant sur la cour. Ceux qui combattaient l'incendie du côté de la rue supposaient que M. de Niorres et les siens avaient été recueillis par la foule luttant avec le fléau du côté du jardin.

Malheureusement il n'en était rien, et on s'aperçut que, des personnes renfermées dans les bâtiments, Mme de Niorres et ses deux filles étaient les seules retirées saines et sauves de la fournaise ardente.

Et cependant aucun cri ne se faisait entendre, aucun autre appel que celui de la mère et ceux des jeunes filles n'était arrivé jusqu'à nous.

"Il faut retourner au milieu de ce foyer, s'écria le marquis Camparini, et essayer de sauver encore quelques-uns des membres de cette famille. Allons, messieurs, continua-t-il en s'adressant à Lauzun, à moi et à M. Lenoir, voulez-vous tenter l'aventure?"

Pour toute réponse, nous demandâmes des échelles."

XX.—*Le feu.*

M. de Sommes s'était levé dans l'animation que lui causait le récit qu'il faisait, et, placé en face de la marquise, il demeurait debout, appuyé contre la glace de la toilette.

Mme d'Horbigny, les pieds sur un coussin, le dos renversé sur le fauteuil, jouant d'une main avec le flacon dont elle ouvrait et refermait tour à tour le bouchon armorié, écoutait d'un air nonchalamment distrait son interlocuteur.

Léonard avait terminé la coiffure; mais, curieux sans doute d'assister à la fin du récit entamé par le comte, il prolongeait son séjour dans le cabinet de toilette en relevant une boucle, en ajoutant çà et là une fleur au volumineux parterre qu'il avait fait épanouir sur la tête poudrée à blanc de sa belle cliente.

"Eh bien! comte, vous vous arrêtez? Continuez donc.... tout cela m'intéresse au plus haut point, dit la marquise du ton dont elle eût demandé à Armande si sa parruche favorite avait bien mangé ses cerises. Vous racontez d'une façon si charmante qu'il me semble, en vérité, avoir assisté au spectacle de ce que vous décrivez.

—La partie sud des bâtiments, continua le comte de Sommes, était celle qui, jusqu'alors, avait le moins souffert des atteintes du feu; de ce côté il n'existait aucune fenêtre au rez-de-chaussée.

Quant aux deux escaliers, il était inutile de penser à s'en servir; les flammes les dévoraient du vestibule aux marches les plus élevées.

Le premier étage n'offrait plus que le spectacle d'un immense embrasement: le second seul était encore abordable du côté que je viens d'indiquer, mais encore n'était-ce qu'à travers une suite de périls imminents et tous mortels que l'escalier était praticable.

Camparini s'élança le premier, et nous le suivîmes.

Par les ordres de M. Lenoir, on amassa au pied des murailles des matelas, des couvertures pour amortir la chute de ceux de nous qui tomberaient, puis on réunit sur ce même point une partie des travailleurs, afin d'empêcher le progrès du feu d'arrêter forcément notre entreprise.

La fenêtre par laquelle nous entrâmes donnait dans une petite pièce attenant au cabinet de M. de Niorres, lequel cabinet communiquait avec l'appartement particulier du conseiller.

Camparini, toujours calme et intrépide, était en tête, M. Lenoir le suivait: puis venait Lauzun, et moi je fermais la marche.

La petite pièce était remplie de fumée, mais encore intacte.

—Comment, vraiment? dit la marquise en ouvrant ses grands yeux étonnés; vous avez été tous quatre risquer une mort horrible pour sauver des gens que vous connaissez à peine? Mais c'était de la folie, cela!

—C'était tout ce que vous voudrez, marquise, mais nous ne réfléchissions probablement pas.

—Oh! certes, fit Mme d'Horbigny avec le plus beau sang-froid; car si vous eussiez réfléchi....

—Ces messieurs ont déployé, il paraît, un courage réellement héroïque, dit le coiffeur. Le témoignage de M. Lenoir, à cet égard, était formel. "M. de Lauzun, disait à Sa Majesté le lieutenant de police, a été parfait de calme et de sang-froid au milieu du péril; mais MM. de Sommes et Camparini méritent les plus beaux éloges." Je répète les propres paroles de M. Lenoir, ajouta Léonard.

—Eh bien! reprit la marquise, c'est très-joli, cher comte. Mais où en étiez-vous donc?

—M. le comte, répondit Léonard, disait qu'il venait de pénétrer, ainsi que le marquis, le duc et M. Lenoir, dans la petite pièce attenant au cabinet du conseiller.

—Nous fûmes quelques instants à pouvoir nous habituer à respirer au milieu de cette atmosphère empestée d'une fumée âcre et nauséabonde, reprit M. de Sommes. Puis quand nous pûmes nous diriger, nous entrâmes dans le cabinet du conseiller. Ce cabinet était également désert.

Le marquis marchait toujours en tête et nous dirigeait comme s'il eût eu une parfaite connaissance des lieux.

Le lieutenant de police en fit même la remarque.

—C'est, répondit Camparini, qu'avant de me lancer avec vous dans cette entreprise hasardeuse j'ai voulu, autant que possible, atténuer les chances mauvaises en nous évitant des pertes irréparables de temps en recherches infructueuses. J'ai demandé à un valet les détails les plus précis sur la distribution intérieure du second étage. Ainsi cette autre porte doit nous conduire dans la chambre à coucher du magistrat."

Effectivement, Camparini avait raison; mais la chambre était également vide.

De là nous passâmes dans un salon, puis dans un autre; mais nulle part nous ne trouvions M. de Niorres, et les flammes augmentaient de fureur, et nous marchions sur des parquets qui éclataient sous nos pieds....

Le second étage était inhabité....

"M. de Niorres est mort ou il est parvenu à se sauver tandis que nous arrivions à son aide, dit le lieutenant de police.

—Cherchons encore! répondit Camparini.

—Notre dévouement nous sera fatal, fit observer Lauzun. Voyez! les flammes nous entourent!

—Messieurs, ajouta M. Lenoir, vous avez fait humainement tout ce qui pouvait être tenté. Persévérer serait une coupable imprudence. Redescendons."

Mais Camparini s'avançait toujours en dépit du péril effroyable.

Son exemple nous électrisait et nous faisait oublier le danger....

—Oui, certes, dit Léonard. Le lieutenant de police disait à la reine qu'il manquait d'expressions pour peindre comme elle méritait de l'être, l'admirable conduite du gentilhomme italien.

—Le courage est une belle chose! fit la marquise en regardant ses dents dans un petit miroir à main.

—Tout à coup, continua le comte de Sommes, et au moment où, persuadés enfin de l'inutilité de notre généreuse tentative, nous nous unissions pour décider le marquis à profiter de la dernière chance de salut qui nous restât peut-être, un cri se fit entendre à peu de distance, au commencement d'une galerie sur laquelle s'ouvraient les appartements du second étage.

C'était le premier accent humain que nous entendions sortir de cette épouvantable fournaise.

Camparini bondit en avant: nous nous précipitâmes, et, traversant un véritable mur de flammes, nous atteignîmes une porte brisée, et par l'ouverture de laquelle roulait vers nous un torrent de fumée noirâtre.

Comme nous l'apprîmes ensuite, cette porte était celle donnant accès dans l'appartement de Mme de Versac, la belle-fille du conseiller au parlement.

C'était de cet appartement qu'était parti le cri qui avait arrêté notre retraite au moment où elle allait s'effectuer.

En cet instant un pan de mur entier s'écroula sur notre gauche, et les cris de la foule se mêlèrent au vacarme assourdissant produit par cette chute de la muraille minée par le feu.

Heureusement le pan du mur s'était renversé sur la cour; aucun de nous n'avait été atteint, et un courant d'air, produit par la destruction de cette partie des bâtiments, chassa la fumée qui nous empêchait d'entrer dans la chambre de Mme de Versac.

Cette fois ce fut M. Lenoir qui se précipita à notre tête. A peine eut-il pénétré dans la pièce inondée d'une lumière rougeâtre, qu'un cri, dont il est impossible de rendre l'expression, retentit de nouveau.

Nous étions tous entrés, et en face de nous, nous apercevions M. de Niorres les vêtements en lambeaux, les yeux hagards, du sang aux mains et au visage, les traits décomposés, dans un état effrayant enfin.

Lui aussi nous avait vus, ou plutôt il n'avait vu que M. Lenoir.

Se précipitant vers lui, il l'étreignit avec une violence extrême.

"Justice! justice! s'écria-t-il d'une voix tremblante d'émotion, de colère et de désespoir. A l'aide! à moi! je tiens les coupables! les voici! et voici encore les cadavres de ceux qui crient vengeance!"

Etonnés, stupéfaits, nous suivions du regard la direction que nous indiquait le geste du conseiller au parlement, et une même exclamation s'échappa de nos lèvres.

Nous avions sous les yeux un horrible spectacle, dont la contemplation effaça de nos esprits toute la pensée des périls de la situation présente.

Cinq cadavres gisaient étendus dans un angle de la chambre.

M. de Nohan, sa femme, Mme de Versac, son fils et son neveu étaient là, sans mouvement et sans vie. Les deux premiers avaient le corps à demi consumé comme s'il eût été en partie dévoré par le feu.

Mme de Versac avait le crâne fracturé; ses mains, roidies par les convulsions suprêmes, attestaient les efforts d'une lutte impuissante.

Les deux enfants étaient étendus sur la poitrine de la jeune femme; celui-ci les étreignait fortement de son bras gauche.

On devinait facilement à la disposition des trois cadavres, que la jeune et courageuse belle-fille du conseiller avait voulu défendre jusqu'à son dernier soupir les deux pauvres petites créatures que son dévouement n'avait pu cependant préserver d'un abominable meurtre.

Quant à M. de Nohan et à sa femme, il était impossible de s'expliquer dans quelle circonstance ils avaient été frappés tous deux. On eût dit, à examiner la façon dont les deux corps étaient placés, qu'ils eussent été jetés dans la chambre de Mme de Versac après avoir reçu le coup fatal....

—C'est bien cela, en effet, monsieur le comte, dit vivement Léonard; M. Lenoir expliquait ce matin à Sa Majesté....

—Mais taisez-vous donc, Léonard, interrompit Mme d'Horbigny avec impatience; vous ne vous occupez que de choses qui ne vous concernent pas, et vous me coiffez ce matin avec une maladresse sans égale! Qu'est-ce que cela vous fait, je vous le demande, ce qui s'est passé cette nuit à l'hôtel de Niorres? Soyez sensible à vos heures, mon cher, et celle où nous sommes n'appartient pas à votre délicatesse d'âme, mais bien à votre talent de coiffeur!...."

Léonard se redressa, et l'une de ces impertinences qu'il se permettait si souvent à l'égard de ses clientes allait sans doute s'échapper de ses lèvres; mais le désir d'écouter la fin du récit du comte de Sommes arrêta la réplique prête à s'élancer. La curiosité surexcitée domina le désir de se venger d'une humiliation.

"Le cadavre de cet homme reprit le comte, ceux de ces deux femmes et de ces jeunes enfants, dont l'un entrait à peine dans la vie, formaient un tableau d'une désolation saisissante.

Puis, debout devant nous, les cheveux blancs en désordre, l'œil ardent et la main frémissante, ce vieillard demandant justice au nom de sa famille immolée.

Enfin, à quelques pas plus loin, immobiles et comme terrifiés, ceux que M. de Niorres désignait comme coupables.

—Les meurtriers! dit la marquise en paraissant cette fois sortir de son état d'insensibilité ordinaire; vous les avez vus?

—A peu près aussi bien que je vous vois, marquise; car à défaut des rayons du soleil, nous avions les reflets de l'incendie, et jamais plus ardente illumination n'a éclairé aussi splendidement un plus saisissant spectacle.

Il me semble l'avoir encore là devant les yeux.

—Et ces deux assassins désignés par M. de Niorres, c'étaient?....

—M. le marquis d'Herbois et M. le vicomte de Renneville."

XXI.—*L'arrestation.*

"Le marquis et le vicomte, reprit M. de Sommes après une légère pose, paraissaient, je le répète, accablés tous deux sous le poids de l'horrible accusation que lançait sur leur tête le conseiller au parlement.

Que s'était-il passé entre ces trois hommes avant notre arrivée? Pourquoi, si le marquis et le vicomte avaient l'intention criminelle d'anéantir tous les membres de la famille de Niorres, avaient-ils laissé seul vivant ce vieillard? Que signifiait, enfin, l'attitude dans laquelle nous les surprenions, et comment, les forfaits accomplis, n'avaient-ils point cherché à fuir, à se frayer un passage au milieu de l'incendie que nous venions de traverser nous-mêmes?

Voilà toute une série de questions fort importantes, marquise; questions auxquelles je déclare être dans l'incapacité de répondre, et la torture elle-même, je l'avoue, ne pourrait m'arracher une supposition à cet égard.

Il y avait là évidemment, devant nous, un mystère que ni le marquis, ni le duc, ni moi, ni le lieutenant de police ne paraissaient deviner.

Qu'a dit M. Lenoir à ce propos, Léonard?

—Rien de positif, monsieur le comte, répondit le coiffeur. La reine, après avoir écouté le récit du lieutenant de police, a fait les mêmes observations que vient de s'adresser monsieur le comte; mais M. Lenoir a déclaré également ne pouvoir y répondre.

Tout ce qu'il a su, après avoir interrogé M. de Niorres ce matin, c'est que le conseiller avait transporté dans ses bras les cadavres de sa fille et de son gendre jusque chez Mme de Versac.

Quand M. de Niorres à pu s'élancer au secours de Mme de Nohan, il était déjà trop tard.

Le conseiller était dans son cabinet alors que l'incendie a éclaté.

A la révélation du péril, le vieillard s'était élancé. Les flammes partaient du premier étage, précisément de l'appartement de M. de Nohan.

M. de Niorres, à l'aide d'un escalier dérobé, s'était précipité pour voler vers sa fille; mais sans doute les incendiaires avaient pris toutes leurs mesures, car l'incendie éclatait à la fois sur quatre points différents de l'hôtel avec une violence attestant qu'il avait été allumé par une main criminelle.

Le conseiller s'était vu tout à coup entouré par les flammes.

Pendant que M. de Nohan était près de sa femme, et sachant bien que le digne gentilhomme ferait tout au monde pour le sauver, M. de Niorres songea à Mme de Versac, seule avec ses deux enfants.

Remontant rapidement le petit escalier qu'il venait de descendre, il courut vers l'appartement de sa bru: là aussi l'incendie commençait.

M. de Niorres se rua sur la porte; mais cette porte, qu'il croyait fermée, s'ouvrit sans peine au premier choc....

Mme de Versac, assassinée, gisait sur le parquet avec son fils et son neveu.

En apercevant ce spectacle, M. de Niorres poussa un cri effrayant qui déchira les airs....

—C'est ce cri que nous avons entendu au début de l'incendie, fit observer le comte.

—Epouvanté, à demi fou de douleur, le vieillard, reprit Léonard, se précipita vers le premier étage de son hôtel.

Comment parvint-il, au milieu des flammes, jusqu'à l'appartement de sa fille et de son gendre? Il ne pouvait le dire, il ne se souvenait plus....

M. de Niorres ne se rappelait qu'une seule chose, c'était le désir immodéré qu'il ressentit tout à coup de mourir au milieu de ceux qu'il avait tant aimés....

C'était en rentrant dans la chambre de la pauvre veuve qu'il avait rencontré les coupables....

—Eh bien? fit le comte de Sommes en voyant Léonard s'arrêter; ensuite?...

—Ensuite? répondit le coiffeur, je n'en sais pas plus long que monsieur le comte.

—Quoi! le lieutenant de police n'a rien ajouté? Il n'a pas poussé plus loin l'interrogatoire du conseiller?

—M. Lenoir a fait ce qu'il a pu pour obtenir des éclaircissements du conseiller; mais il n'a jusqu'ici rien appris sur ce qui s'était passé entre M. de Niorres et le marquis et le vicomte jusqu'au moment de votre arrivée.

M. de Niorres ne se souvenait pas....C'était en vain qu'il interrogeait sa mémoire rebelle, il ne pouvait en faire jaillir un souvenir.

Le meurtre de Mme de Versac, celui de ses deux petits-fils, l'assassinat de Mme de Nohan et la mort de son gendre, ces cinq crimes, commis presque instantanément et découverts par le conseiller en l'espace de quelques secondes, à la lueur d'un incendie dévorant la demeure de ses pères, avaient causé à son cerveau un choc tellement violent qu'une perturbation bien explicable avait troublé ses organes.

M. de Niorres pensait avoir subi un accès de folie. Ce qu'il y avait de certain, c'est qu'il ne se rappelait rien entre le moment où il était rentré dans la chambre de sa bru, transportant dans ses bras les cadavres de sa fille et de son gendre, et l'instant ou M. Lenoir avait pu procéder à l'arrestation de ces abominables assassins....

—Léonard! dit le comte de Sommes avec un accent de mécontentement prononcé, vous parlez d'hommes de naissance..

—Monsieur le comte, la noblesse de France ne peut être responsable des crimes de ces gens dont nous parlons.

—Mais ces crimes ne sont pas suffisamment prouvés pour que vous puissiez vous exprimer ainsi sur le comte du marquis d'Herbois et du vicomte de Renneville.

—Comment! dit la marquise avec étonnement, vous défendez ces messieurs?

—Pardonnez-moi, marquise, je ne défends pas; seulement j'attends pour juger. J'ai souvent entendu parler de ces deux jeunes gens; ce sont, il paraît, deux braves et excellents officiers de la marine royale.

—Sans aucun patrimoine, monsieur le comte, et possédant chacun des dettes énormes, dit Léonard.

A continuer.

ATTENTION A LA CONTREFAÇON.

Des efforts répétés ont été faits durant les dix dernières années pour contrefaire les moulins *Wheeler & Wilson* et toujours sans succès. Plusieurs de ces machines ont été apportées à notre établissement pour être réparées, et nous les avons toujours trouvées d'aucune valeur. Un moulin *Wheeler & Wilson contrefait* est cher à n'importe quel prix.

En conséquence S. B. Scott et Cie. informent respectueusement le public et toutes personnes qui auraient besoin de bons Moulins à Coudre, qu'ils sont les seuls agents à Montréal des célèbres machines Wheeler et Wilson, et ils les préviennent en même temps d'être en *garde contre les imitations et contrefaçons* qui se vendent à prix réduits.

Les véritables machines ont le nom de Wheeler et Wilson gravé sur la platine, et aussi un médaillon doré de la manufacture, incrusté sur chaque moulin.

Dépôt général : 282 et 284, rue Notre-Dame, Montréal.

2–10d.

CANAL LACHINE.

AVIS est par le présent donné que l'eau sera retirée du Canal Lachine le 25 du courant, ou aussitôt après cette date qu'il sera possible d'y faire les réparations nécessaires, et que le canal demeurera à sec jusqu'à ce que les dites réparations soient terminées.

Par ordre,
(Signé) JOHN G. SIPPELL,
Ingénieur Surintendant.

Montréal, 20 Mars 1871. 2-12d.

ENTREPOT AGRICOLE
ET
MAGASIN DE SEMENCES DU CANADA,
COIN DES
Rues McGill et Foundling
MARCHÉ STE. ANNE,
MONTRÉAL.

WILLIAM EVANS
Grènetier du Conseil Agricole de la Province de Québec.

MACHINES et APPAREILS D'AGRICULTURE de toute description.

GRAINES, SEMENCES pour les champs, Graine de Jardin et de Fleurs.

PEPINIERES, Sémis à la Côte St. Paul, près de Montréal.

ARBRES FRUITIERS et de PARURE, ARBUSTES, ROSES, PLANTES pour SERRE et PLANTES RAMPANTES.

LEGUMES, PETITS FRUITS, etc., etc., etc.

Un magnifique stock de Pommiers, Poiriers, Cerisiers prêt pour la livraison au commencement du printemps.

On pourra obtenir des catalogues de toutes les Semences décrites plus haut, en s'adressant à l'Entrepôt.

28 mars 2-13e

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que jusqu'au et le 26ième jour d'AVRIL prochain, des Soumissions seront reçues à ce Département pour le bail de la propriété de l'Ordonnance au Côteau du Lac, connue sous le nom de "Vieux Fort," consistant de tant de terre acquise par les autorités de l'Ordonnance en 1814, de l'Hon William Campbell, qui se trouve au sud du Grand Chemin, et de terre en arrière touchant aux rives du St. Laurent et Delisle, avec les Travaux Militaires et les Bâtisses ; et l'usage du Canal construit ci-dessus, et les pouvoirs d'eau qui y sont érigés.

Les conditions du dit Bail devront être pour cinq ans à dater du 1er MAI prochain, 1871.

Les soumissions devront mentionner le prix de la rente qu'on offrira, qui devra être payée tous les six mois, et les noms de deux cautions suffisantes qui devront être données pour le paiement et pour l'accomplissement des conditions.

Le Département devra avoir le pouvoir de reprendre possession de la propriété en donnant trois mois d'avis soit pour des fins militaires ou autres.

Le dit Bailleur devra réparer le Canal, afin qu'en cas de guerre ou autre événement, il pourra être employé comme Canal.

Le dit Bailleur ne pourra pas avoir le pouvoir de le sous-louer sans un ordre spécial par écrit du Département.

Les Bâtisses sur le terrain peuvent être employées, mais non détruites ou déplacées sans la sanction du Département.

Un plan de la propriété peut être vu au Bureau de l'Ordonnance, Branche des Terres de ce Département.

E. PARENT.
Sous-Secrétaire d'Etat du Canada.

W. F. COFFIN,
Agent des Terres de l'Ordonnance.

Ottawa, 20 Mars 1871. 2-13d

$15,000 VALANT
DE
HARDES FAITES,
CHEMISES, COLS, COLLETS, GANTS, CHAPEAUX ETC., ETC., ETC.
—AUSSI—

Une grande variété de Draps Français, Anglais, Tweed et Casimir. Tout ordre sera exécuté avec goût et promptitude, à 20 pour cent au-dessous de la valeur ordinaire.

Une visite est sollicitée.

REGIS DEZIEL.
2-13z 131, RUE ST. JOSEPH.

A. BÉLANGER,
ÉBÉNISTE,

Informe sa nombreuse clientèle et le public en général, qu'à partir du 23 Mars courant, il vendra un *Stock* de Banqueroute, consistant en Meubles de toute espèce, à quinze pour cent meilleur marché que n'importe quelle autre maison, et défie toute compétition pour le prix et la qualité.

Une visite est sollicitée.

A. BELANGER.

276, rue Notre-Dame, à l'enseigne de la Grosse Chaise Rouge, et quatre portes à l'Est de MM. H. et H. Merrill, Montréal. 2-12m

Teinturerie Royale a la Vapeur,
706,—*RUE CRAIG*,—706.

Les Soussignés informent le public qu'ils ont commencé les affaires à *MONTREAL*, et sont prêts à exécuter toute commande, telle que *TEINDRE, ESTAMPER* et *NETTOYER. Le tout très-bien exécuté* et au meilleur marché possible. Venez voir et examiner les échantillons, et aussi demandez la Liste des Prix. Tout ouvrage est garanti.

MERSEBACH ET CIE.

N. B.—*ROBES, HABITS, &c.*, Teints de toutes les Couleurs sans être défaits. Les échantillons de *M. MERSEBACH* ont obtenu le *PREMIER PRIX* de la dernière Exposition.

OFFICE: 706, rue Craig, près de la Salle St. Patrice.

TEINTURERIE: 203½, Ruelle des Fortifications. 2-12l

LE SOUSSIGNÉ INFORME SES NOMBREUSES Pratiques et le Public en général qu'il a ouvert, au No. 93½, Rue St. Laurent, un Magasin de Meubles des plus variés, et qu'il s'est assuré les services de Pierre Gosselin, le célèbre Polisseur et Varnisseur de Pianos, avantageusement connu à Montréal.

L. O. CREVIER,
No. 93½, Rue St. Laurent.

On échange et répare les Pianos et les Meubles. 2-12m

CHAPEAUX, CHAPEAUX, CHAPEAUX, coin des rues McGill et Notre-Dame. On vient de recevoir un Grand Assortiment de Chapeaux de Soie, de Laine et de Feutre, que l'on vendra à dix pour cent meilleur marché que n'importe quel autre établissement à Montréal.

J. LEVY,
Coin des rues Notre-Dame et McGill,
2-12o Enseigne du Chapeau d'Or.

G. T. DORION,
HORLOGER ET BIJOUTIER,
86, *Rue St. Laurent*,
2-12z MONTRÉAL.

AVIS AUX CARROSSIERS ET SELLIERS.

RUBENSTEIN ET FRÈRES,
ETABLIS EN 1864,
Plaqueurs en Argent et en Cuivre,
Et Manufacturiers de
GARNITURES de VOITURES et de HARNAIS,
537½, RUE CRAIG, MONTRÉAL.

On plaque avec soin les Voitures et les Sleighs,

Les Numéros des Portes et des Bancs d'Eglise, les Boutons des Sonnettes, les Boutons des Portes, les Poignées des Portes, les Couplets, etc.

Placage-Electro et Dorure, etc.—Tout Ouvrage est garanti. 2-12e

Departement de l'Agriculture et des Travaux Publics.

IMMIGRATION.

LE Gouvernement de Québec ayant nommé deux Agents d'Immigration dont l'un M. Barnard est chargé de visiter la Belgique, la France et la Suisse, et l'autre M. Jones est chargé de visiter les Iles Britanniques, les personnes qui désireraient se procurer, par l'entremise de ces messieurs, des directeurs de fermes, de bons laboureurs, des jardiniers expérimentés, des ouvriers de différents métiers, des domestiques, *grooms*, etc., pourront s'adresser à ce Département, ayant soin de spécifier exactement ce qui leur conviendrait de mentionner, le salaire qu'elles seraient disposées à payer.

Les demandes de cette nature seront de suite transmises aux Agents qui se feront un devoir d'y donner toute leur attention.

Par ordre,

S. LESAGE,
Assistant Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics.

Québec, 10 mars 1871. 2-11c

J. D. NORMANDIN,

RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.

Ouvrages de luxe ainsi qu'ouvrages les plus communs, reliés à des prix très modérés.

Les abonnés de *L'Opinion Publique* trouveront une bonne occasion de faire relier leur journal à bon marché.

No. 36 RUE ST. VINCENT.
MONTREAL. 1-52zz

NOUVEAU MAGASIN D'APOTHICAIRE,
175. RUE ST. LAURENT.
(Porte voisine de son ancien magasin.)

LE Soussigné offre en vente un assortiment complet de Drogueries, produits Chimiques, Parfumeries, Huiles, Bois de Teinture, Médecines Patentées, Brayers, Eponges, Brosses à Cheveux, Brosses à Ongles, Brosses à Dents, Brosses à Barbe, Eau de Cologne, Sangsues, Savons de Toilettes, en grande variété. Aussi un assortiment de Papeteries, Journaux, Timbres-Poste, etc., etc.

Toutes Prescriptions de Médecins seront remplies avec le plus grand soin.

JAMES GOULDEN.
Montréal, 26 mai 1870. 2zz

L'ALMANACH AGRICOLE, COMMERCIAL ET HISTORIQUE

DE J. B. ROLLAND ET FILS POUR 1871.

C'est l'Almanach le plus complet, et il contient une foule de renseignements utiles.—A vendre chez tous les Marchands.—Prix : 5 centins.

N. B.—C'est le seul Almanach dont le Calendrier des Fêtes Religieuses soit conforme à l'Ordo.

AUSSI le Calendrier de la Puissance du Canada pour 1871, contenant une liste complète du clergé de la Puissance.

NOUVEAUTÉ! CARTES JACQUES-CARTIER.

Nous venons de recevoir un grand assortiment de Cartes à Jouer avec le portrait de Jacques-Cartier sur le dos, de différentes qualités, soit de $1.20, $1.75, $2 et $3 la douzaine.—En vente à la Librairie de

J. B. ROLLAND ET FILS,
Nos. 12 et 14, rue St. Vincent.

NOTRE-DAME DE LOURDES,
Par HENRI LASSERRE.

Ouvrage honoré d'un bref spécial adressé à l'auteur par Sa Sainteté le Pape Pie IX.—Trente-sixième édition.—Autorisée par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Montréal, et ornée de deux belles gravures. 1 beau vol. in-8 de 360 pages. Br., 75 cts.; rel., $1.—En vente à la Librairie de

J. B. ROLLAND ET FILS,
1-34-zz Nos. 12 et 14, rue St. Vincent, Montréal.

USINES A MÉTAUX DE LA PUISSANCE.
ETABLIE 1828.
CHARLES GARTH ET CIE.,
PLOMBIERS, OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR ET A GAZ, FONDEURS DE LAITON, FINISSEURS, CHAUDRONNIERS ET MACHINISTES, ETC., ETC.

Fabricants et Importateurs de
CUIVRE A L'USAGE DES PLOMBIERS, DES MECANICIENS ET D'OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR ; USINE A CUIVRE ET A FER ; APPAREILS A GAZ ET A VAPEUR, ETC., ETC., ETC.

Toutes sortes d'ouvrages pour
Usines à Gaz, Etablissements Hydrauliques, Distilleries et Brasseries, Raffineries, Phares, etc., etc.
—AUSSI :—

On entreprend de faire chauffer les Bâtiments publics et privés, les Usines, les Serres, etc., par le moyen de l'appareil à l'Eau Chaude Patenté de GARTH, l'appareil à Vapeur de Basse Pression de GOLD, avec les Derniers Perfectionnements, et par la Vapeur à Haute Pression en Tuyaux droits et repliés.

En vente aux plus bas prix, toutes sortes de Gaseliers, Tasseaux, Pendants, Abat-jours, etc.: Tuyaux en Fer Travaillé, avec appareils de Fer Malléable et Fondu pour l'Eau, la Vapeur ou le Gaz.

Bureau et Usine, Nos. 536 à 542, Rue Craig,
1-47-zz MONTREAL.

LIBRAIRIE ET DÉPOT DE JOURNAUX. SENÉCAL & CIE., 495, Rue Craig, Enseigne du grand livre, entre les rues St. Laurent et St. Dominique, Montréal. 2-10zz

GRANDE VENTE
DE
HARDES FAITES.

650 PARDESSUS.
400 PEA JACKETS.
1,000 PAIRES PANTALONS.
800 VESTES.
800 CHEMISES CASIMIR.
1,000 PAIRES CALEÇONS.
ETC., ETC., ETC.

Aussi une grande variété de Draps de Castor et Pilot, Draps Français et Anglais, Tweed et Casimir.

A 20 pour cent au-dessous de la valeur ordinaire.

REGIS DEZIEL.
40-6m. 131, Rue St. Joseph.

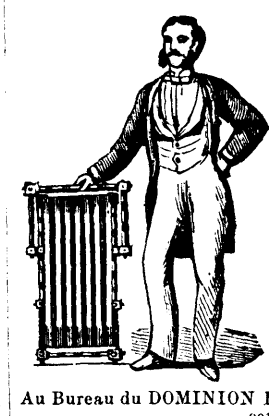

DÉPOT
de la
CÉLÈBRE CHAISE
HAMAC,
CANAPÉ, PLIANT
et
FAUTEUIL,
combinée
EN UNE SEULE,

Au Bureau du DOMINION DYE WORKS,
301, rue Notre-Dame,
43tf Montréal.

DÉFENSE DE PARIS.

MONTRÉAL MENACÉ PAR LES GRANDS FROIDS DE L'HIVER.

Afin de se défendre contre les grands froids de l'hiver qui nous menacent depuis quelques jours, laissez vos ordres pour faire monter vos Poêles, vos Tuyaux et vos Fournaises chez

GEORGE YON,
FERBLANTIER ET PLOMBIER,
No. 241,—RUE ST. LAURENT,—No. 241.
2me porte de la rue Ste. Catherine.

Vous trouverez aussi à son Magasin un grand assortiment de Tuyaux de Poêles Sourds, Seaux à Charbon, Chaudières à cendres et toutes sortes de Ferblanteries pour l'usage de la maison.

43-tf

JAMES FYFE,

FABRICANT
DE
BALANCES,

A remporté à l'Exposition de 1868, tenue à Montréal, une MEDAILLE D'ARGENT de Premier Prix et Diplomat, a toujours en main un assortiment complet de BALANCES de toutes espèces. 1-47-z

24, rue du Collège,

THOMAS MUSSEN,
Marchand en Gros et en Détail de
SOIERIES et POPELINES IRLANDAISE, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renon,
TAPIS ET PRELATS DE CHOIX,
De Velours, Bruxelles ou Tapestry,
ORNEMENTS D'EGLISES,
Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc.,
257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.
4 mai 1870. 18zz

FERRONNERIE.

ENSEIGNE DU CADENAS D'OR. Poêles, Coutellerie, Glacières, Corniches.
2-10zz L. J. A. SURVEYER, 524, RUE CRAIG.

ALOUER, une grande maison en pierre, à quatre étages, dans la rue Ste. Thérèse, (entre) les rues St. Gabriel et St. Vincent. Cette maison est très-bien adaptée pour une manufacture de Chaussures, ou un magasin en gros.

S'adresser à
D. R. STODART,
7-2m Courtier, 146, Rue St. Jacques.

SI VOUS AVEZ LA TOUX, ESSAYEZ

Le Sirop de Gomme d'Epinette Rouge de Gray.
Le Sirop de Gomme d'Epinette Rouge de Gray.
Le Sirop de Gomme d'Epinette Rouge de Gray.
Le Sirop de Gomme d Epinette Rouge de Gray.

Inestimable pour Rhume, Toux, Enrouement, etc.
Inestimable pour Rhume, Toux, Enrouement, etc.
Inestimable pour Rhume, Toux, Enrouement, etc.
Inestimable pour Rhume, Toux, Enrouement, etc.

Vingt-cinq centins la bouteille.
Vingt-cinq centins la bouteille.
Vingt-cinq centins la bouteille.

A vendre par tous les Pharmaciens respectables. 3-8l

NE FAITES USAGE QUE DE
L'EMPOIS DE GLENFIELD
Grandement employé dans la
BUANDERIE ROYALE D'ANGLETERRE,
Et dans celle de
SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNERAL DU CANADA.
1-47-zz

N. CODERRE, MARCHAND-TAILLEUR, No. 208, rue Notre-Dame, en haut chez MM. BARRET et PRICE, Montréal, où l'on trouvera des

DRAPS, CASIMIRES ET TWEEDS

de toutes sortes et des goûts les plus nouveau. Il est prêt à exécuter avec ponctualité toute commande que l'on voudra bien lui confier à des prix très modérés.

Montréal, 4 mai 1870. 18zz

"The Canadian Illustrated News"
Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada,
Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE..... $4.00 par an.
PAR NUMERO..... 10 Centins.

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra $20, aura droit à six copies pour l'année.

Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile.

Port : 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs.

Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Editeur.

On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE :
1--COTE DE LA PLACE D'ARMES--1
BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS :
319—RUE ST. ANTOINE—319

"L'Opinion Publique"
JOURNAL POLITIQUE ET LITTERAIRE
Publié tous les Jeudis à Montréal, Canada,
Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT.....$3.00 par année
Aux Etats-Unis..... 3.50
Par numéro..... 7 Centins

Envoi par lettres enrégistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES.....10 Centins la ligne 1re fois
5 Centins " 2me " &c.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés.

On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier.

Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.

L'agent collecteur et les *porteurs* ne sont pas autorisés a recevoir de désabonnements.

Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours davance.

Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

FRAIS DE POSTE—ATTENTION !

Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à l'*Opinion Publique* ou aux Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal.

Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.